

Spécial lycée



**LAÏCITÉ :
LA PEUR
DE L'AUTRE**

**CONGRÈS
NATIONAL :
CONTRE
LA CASSE**

**CULTURE :
ENFANTS SOUS HAUTE
SURVEILLANCE**

Votre enfant n'a pas fini
de vous surprendre.
Autant le prévoir.



Qui aime bien, protège bien.

mae scolaire

L'assurance scolaire de la MAE protège votre enfant dans le cadre de ses activités scolaires (obligatoires et facultatives) et sur le trajet école-domicile, qu'il soit l'auteur ou la victime d'un accident. Et cela, même s'il se blesse seul.

- ❖ **Prise en charge immédiate.**
- ❖ **Remboursement dès le 1^{er} euro, sans aucune franchise.**

mae scolaire simple
9,90 €/an seulement

Adhésion immédiate sur
➔ www.mae.fr

MAE de la Région Parisienne
9 rue d'Argenson - 75008 PARIS
0 820 062 062
(0,12 € TTC/min)

fédération

AU CŒUR DE LA FCPE QUI FAIT QUOI RUE D'ASTORG ?

LE BUREAU

PRÉSIDENT

Michel Sangam

VICE-PRÉSIDENT

Bernard Dubois

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Alain Carello

TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE

Marie-Hélène Notis

SECRÉTAIRE G^{AL} ADJOINT

Luc Pasquier

RESPONSABLE 1^{ER} DEGRÉ

Stéphanie Barbier

RESPONSABLE 2ND DEGRÉ

Patrick Debono

SCOLARITÉ

MATERNELLES

Alexandra Lion

Kaïs Idriss

ÉLÉMENTAIRES

Stéphanie Barbier

Isabelle Herbert,

Hervé-Jean Le Niger,

Corinne Réti

CARTE SCOLAIRE 1^{ER} DEGRÉ

Stéphanie Barbier

Alain Carello, Bernard Dubois,

Kaïs Idriss,

Hervé-Jean Le Niger

REPLACEMENTS

Kaïs Idriss

Stéphanie Barbier,

Hervé-Jean Le Niger

PROJETS D'ÉCOLES

Corinne Réti

Alexandra Lion,

Isabelle Herbert

LANGUES 1^{ER} DEGRÉ

Corinne Réti

Bernard Gache

COLLÈGE

Bernard Dubois

Patrick Debono,

Alain Carello, Laure Aourir,

Nicolas Larmagnac,

Stéphanie Barbier,

Hervé-Jean Le Niger

RÉFORME DU LYCÉE

Philippe Baudoin

Patrick Debono,

Dominique Dupuis,

Michel Sangam

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Philippe Baudoin

Bernard Gache,

Marie-Hélène Notis

COMMISSION D'APPEL

Bernard Dubois

Laure Aourir, Patrick Debono

AFFECTATION LYCÉES

Dominique Dupuis

Laure Aourir, Patrick

Debono, Marie-Hélène Notis

LANGUES 2ND DEGRÉ

Dominique Dupuis

Bernard Gache

ÉDUCATION POUR TOUS

TICE ⁽¹⁾

Dominique Dupuis

Stéphanie Barbier, Patrick Debono,

Bernard Gache, Michel Sangam

DÉSCOLARISATION, VEILLE ÉDUCATIVE

Dominique Dupuis

Alain Carello, Jean-Luc Martin,

Nathalie Buisson

GRATUITÉ

Philippe Baudoin

Nicolas Larmagnac,

Marie-Hélène Notis

SCOLARISATION DES ENAF ⁽²⁾

Corinne Réti

SCOLARISATION & HANDICAP

Jean-Luc Martin

Stéphanie Barbier,

Hervé-Jean Le Niger

RESF & SANS-PAPIERS

Jean-Luc Martin

Alain Carello

LAÏCITÉ

Luc Pasquier

Patrick Debono, Jean-Luc Martin

BASE ÉLÈVES, FICHIERS, ENQUÊTES

Corinne Réti

Alexandra Lion,

Jean-Luc Martin,

Michel Sangam

ARCHITECTURE & TRAVAUX

Nicolas Larmagnac

Laure Aourir, Patrick Debono,

Alexandra Lion

ORIENTATION ACTIVE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dominique Dupuis

Philippe Baudoin,

Jean-Luc Martin,

Michel Sangam

PÉRISCOLAIRE

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT

Stéphanie Barbier

Alain Carello

RESTAURATION & CAISSES DES ÉCOLES

Isabelle Herbert

Hervé-Jean Le Niger, Kaïs Idriss,

Nicolas Larmagnac,

Michel Sangam

TEMPS LIBRE 1^{ER} DEGRÉ

Isabelle Herbert

Bernard Gache, Kaïs Idriss,

Alexandra Lion

TEMPS LIBRE 2ND DEGRÉ

Patrick Debono

Bernard Dubois, Jean-Luc Martin

SANTÉ

Hervé-Jean Le Niger

Dominique Dupuis,

Bernard Gache, Isabelle Herbert

SPORT

Bernard Gache

Bernard Dubois, Gérard Fèvre

VIE SCOLAIRE

DISCIPLINE, VIOLENCE, MÉDIATION

Nathalie Buisson

Dominique Dupuis,

Laure Aourir, Bernard Dubois,

Marie-Hélène Notis,

Patrick Debono

COOPÉRATIVE

Luc Pasquier

Isabelle Herbert

VOYAGES SCOLAIRES

Bernard Gache

Luc Pasquier

(1) Technologies de l'Information

et de la Communication pour l'Éducation

(2) Enfants nouvellement arrivés en France

VIE ASSOCIATIVE

UNIONS ET CONSEILS LOCAUX

Luc Pasquier

Bernard Gache,

Philippe Baudoin

FIP

Alain Carello

Marie-Hélène Notis,

Luc Pasquier

LIAISONS LAÏQUES

Alexandra Lion

Laure Aourir, Alain Carello,

Bernard Dubois,

Jean-Luc Martin,

Marie-Hélène Notis,

Luc Pasquier, Michel Sangam

COMITÉ RÉGIONAL FCPE ÎLE-DE-FRANCE

Bernard Dubois

Philippe Baudoin,

Michel Sangam

RELATIONS SYNDICALES ET ASSOCIATIVES

Bernard Dubois

Stéphanie Barbier,

Philippe Baudoin, Alain Carello,

Corinne Réti, Kaïs Idriss,

Michel Sangam

RELATIONS MAE

Philippe Baudoin

Luc Pasquier

INSTANCES

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Michel Sangam, Stéphanie

Barbier, Alain Carello,

Patrick Debono, Bernard

Dubois

Dominique Dupuis,

Isabelle Herbert, Kaïs Idriss,

Hervé-Jean Le Niger,

Corinne Réti

MAISON DU HANDICAP & CDOEA

Jean.-Luc Martin

Thoria Smati

APPEL DE DISCIPLINE

Bernard Dubois

Marie-Hélène Notis

CONSEIL DE VIE LYCÉENNE

Bernard Dubois

Nathalie Buisson

LA PAROLE DES LECTEURS

C'est avec plaisir que nous publions les deux courriers ci-après : les remerciements et les encouragements sont une denrée plutôt rare chez les lecteurs de Liaisons laïques ! Mais les critiques – constructives de préférence – sont aussi les bienvenues. N'hésitez pas à nous en faire part.

AMICALEMENT

J'ai bien reçu le numéro spécial [40 ans] de *Liaisons laïques* et je vous en remercie. C'est une belle réalisation. J'ai été heureux de retrouver plusieurs administrateurs avec lesquels j'ai travaillé. Je ne me suis pas représenté aux dernières municipales, mais je reste engagé pour défendre l'école, aujourd'hui fortement menacée de la maternelle à l'université.

Bonnes vacances et pour une rentrée encore plus combative !

Amicalement.

Jean-Pierre Leroux,
*ancien vice-président de la Fcpe-Paris,
ancien adjoint au maire du 10^e,
chargé des affaires scolaires*

CHALEUREUSEMENT

Chers amis de Liaisons laïques et de la Fcpe 75,

Merci d'avoir publié ma bobine et d'avoir mentionné Sud dans le compte-rendu de votre congrès (cf. *Liaisons laïques* n° 292).

Bravo pour la qualité et l'intérêt de votre publication et, surtout, pour votre action constante.

L'année scolaire prochaine sera certainement chargée en occasions de poursuivre notre combat commun, d'ici là bonnes vacances à toutes et tous (même si pour un certain nombre de parents, elles sont moins immédiates que celles des enseignants !)

Chaleureusement,

Jean-François Fontana,
responsable de Sud-Éducation Paris



L'ÎLE-DE-FRANCE ENTRE EN FORCE AU BUREAU NATIONAL

Le conseil d'administration national, dans un cadre politique renouvelé en termes d'orientation générale et de pratiques, de manière de travailler, sous l'impulsion de Jean-Jacques Hazan, a élu un bureau intégrant différentes sensibilités. Les administrateurs issus de l'Île-de-France y font une entrée remarquée. D'une certaine manière, la présence renforcée de responsables franciliens au conseil d'administration national depuis deux ans et au bureau cette année, est la reconnaissance du poids de la première région de France et de ses contrastes, de ses difficultés comme de ses espoirs. Félicitations donc à Michel Hervieu, président du Cdpe 93 et à Valérie Czarny, coordinatrice de la Fcpe IdF. Bravo également à Olivier Perichon, vice-président du Cdpe 94, nouvel élu qui assure la relève de Didier Bernard dont le mandat s'est achevé, n'ayant plus d'enfant scolarisé. Bon travail à tous dans un contexte politique de remise en cause majeure de l'école publique qui exige de mener de front les réflexions et les actions pour défendre et rénover le service public d'éducation nationale, de la maternelle à l'université.

Le bureau national :

Jean-Jacques Hazan, président
Christiane Allain, secrétaire générale
Dominique Nussard, trésorière
Catherine Belhomme, vice-présidente
Michel Hervieu, vice-président
Valérie Czarny, secrétaire g^e adjointe
Jean-Louis Dupuis, secrétaire g^{al} adjoint
Paul Raoult, trésorier adjoint

Félicitations aussi aux nouveaux élus :

Laurence Boue, Yves Lazzarini,
Thierry Legros, Olivier Perichon,
Dominique Rousset

liaisons laïques

revue d'informations scolaires
et socioculturelles

OCTOBRE 2009 - N° 293

éditeur

FCPE PARIS

Conseil départemental
de parents d'élèves
14 rue d'Astorg - Paris VIII^e
CCP Paris 15 689 39 Z
Tél. : 01 42 65 05 98
www.fcpe75.org

liaisons.laïques@fcpe75.org

directeur de publication

Michel Sangam

rédactrice en chef

Alexandra Lion

comité de rédaction

Laure Aourir

Alain Carello

Bernard Dubois

Jean-Luc Martin

Marie-Hélène Notis

Luc Pasquier

ont également participé
à la rédaction de ce numéro

Françoise Brugière,

Patrick Debono,

Nadine Dumortier,

Dominique Dupuis,

Hervé-Jean Le Niger,

Anne-Charlotte Sangam,

Agnès Schwab,

Sylvie Younan

photographies

Stéphanie Barbier,

Bernard Dubois,

Marie-Hélène Notis

conception graphique

Régis Lindeperg

Olivier Messac

maquette

et secrétariat de rédaction

La fabrique créative

92 rue de Rochechouart
75009 Paris

sources info

Le Café pédagogique

22 rue Alphand, Paris XIII^e
www.cafepedagogique.net

impression

Imprimerie Henry

62170 Montreuil-sur-Mer

routage

Presse pluriel

19 rue Frédéric-Lemaître, Paris XX^e

gérante

Marie-Hélène Notis

com. paritaire n° 0313 G 82847

dépôt légal à parution

ISSN: 1623-5169

tirage 14 000 ex.

FÉDÉRATION

L'écho des conseils locaux



POLITIQUE ÉDUCATIVE

Réforme au lycée

Le lycée pour quoi faire?

Snes et réformes

Affectation en seconde

SOCIÉTÉ

Laïcité et mixité

Grippe A, stop ou encore



CULTURE

Offensive pharmaco-répressive

Un Africain à Château-d'Eau

3

3

8

8 Échos et ruades

10

10

15

16

18

12

VIE SCOLAIRE

19 Orientation

22

22

24

25

CONGRÈS

25 Un congrès hautement politique

28

28

30



Photo de couverture,
par Marie-Hélène Notis



éditorial

CHANGER DE CAP

par
Michel Sangam

bulletin d'abonnement

Liaisons laïques

un an: 7 €
adhérents: 3,68 €

Nom:

Prénom:

Adresse:

Règlement à adresser au:
CDPE, 14 rue d'Astorg 75008 Paris
Tél.: 0142650598 - CCP: 1568939Z
liaisons.laiques@fcpe75.org

Il ne suffit pas de « faire de la communication », habillage d'une politique de destruction de l'école publique, et affichant des objectifs progressistes, pour faire le bonheur des élèves. Qui ne serait d'accord avec la réduction de l'échec scolaire ? Avec 50 % d'une classe d'âge réussissant dans l'enseignement supérieur ?

Mais la réalité, que chacun peut apprécier, c'est un désengagement de l'État (50 000 postes supprimés en 5 ans), c'est une diminution de l'investissement dans l'éducation en pourcentage du PIB (qui ne mesure pas le bonheur !), à l'inverse d'autres pays de l'Ocde.

Assez de grands écarts. Ça ne marche plus, les parents, les jeunes, les enseignants, les citoyens ne sont pas dupes. Monsieur Chatel, si vous voulez vraiment atteindre ces objectifs, il faut changer de politique.

Il faut revenir sur les mesures Darcos en commençant par rétablir la semaine de 4 jours et demi, avec réduction du temps scolaire journalier et allongement de l'année scolaire (140 jours en France, 180 en moyenne en Europe).

Il faut repenser les contenus, les pratiques pédagogiques, le suivi individualisé des élèves et les rapports avec les parents.

Après l'abandon de la réforme Darcos, guidée par des suppressions de postes, nous attendons autre chose qu'un lifting du lycée. Nous voulons une réforme ambitieuse, pédagogique, de l'ensemble des voies du lycée, pour une réelle démocratisation de l'accès au bac et à l'enseignement supérieur.

Les nouvelles technologies dans l'éducation – dont l'introduction va s'accélérer – ne doivent pas être utilisées comme une arme pour « privatiser » l'école ou l'éclater en multiples services payants, mais pour révolutionner, en son sein, les pratiques pédagogiques, les rapports maître-élève, pour renforcer l'intérêt des cours et donc la motivation des élèves, afin de les conduire à la réussite.

Ce changement de cap ne se fera pas sans mobilisation d'ampleur, porteuse d'un projet progressiste pour l'école, dans la société de la connaissance. La Fcpe y prendra toute sa place, sur la base de ses valeurs. C'est le sens de l'action qu'elle propose en mettant à disposition de chacun, l'outil « ouyapacours » pour recenser les remplacements non assurés et exiger la continuité du service public. Assez d'heures de cours perdues, supprimées, volées aux élèves !

Soyons encore plus nombreux pour nous faire entendre. Participons, votons et faisons voter aux élections des représentants de parents d'élèves ! Proposons l'adhésion à la Fcpe !

7

ÇA DÉMÉNAGE DANS LES SERVICES !

Après la nomination de Luc Chatel à la tête de l'Éducation nationale, les têtes changent aussi – une fois de plus – à Paris. Édouard Rosselet, inspecteur chargé du 1^{er} degré, cède sa place à Gérard Duthy (qui vient de l'Allier) et Michel Soussan est remplacé à la direction de l'Académie de Paris par Claude Michellet, ancien inspecteur d'Académie dans les Hauts-de-Seine. La Fcpe-Paris s'interroge sur cette valse : « *Rien ne sert de changer tous les ans les inspecteurs ou directeur d'Académie en leur faisant porter le chapeau (...) si la politique gouvernementale poursuit son œuvre de destruction.* »

ENFANTS SANS DÉFENSE

Dominique Versini, défenseure des enfants, s'indigne du projet gouvernemental de noyer sa mission dans une vague mission de Défense des droits. Pour faire bonne mesure, le gouvernement prévoit aussi de supprimer la Commission nationale de déontologie et de la sécurité (Cnds). Un projet qui suscite l'indignation de nombreuses organisations et personnalités. Ces deux institutions, indépendantes, seraient-elles justement sanctionnées pour leur indépendance et leurs rapports souvent peu amènes sur les comportements de certains fonctionnaires (de police en particulier) ? Pétition à signer sur le site du défenseur des enfants.

ENFANTS SANS DÉFENSE (BIS)

Depuis le 20 juillet, près de vingt enfants ont été placés en centre de rétention administrative, avec un ou deux de leurs parents sans papiers. L'une d'elle, 8 ans, n'en est sortie que pour être expulsée vers l'Albanie, pays

où elle n'a jamais été scolarisée. D'autres n'ont pas fait leur rentrée. Certains se cachent. D'autres encore plus nombreux ont vu leur famille démembrée cet été par l'arrestation, la menace d'expulsion, voire l'expulsion effective, de leur père, qui faisait vivre la famille. Pour la Fcpe, la coupe est pleine. Elle exige la régularisation des jeunes majeurs scolarisés et des parents d'enfants scolarisés. « *L'éducation est un droit ! Le respecter est un devoir, particulièrement en ce vingtième anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.* »

AVS : SIX ANS APRÈS

L'Unapeda est inquiète. Dès la création du dispositif des AVS (auxiliaire de vie scolaire), l'État a choisi de ne pas pérenniser ni professionnaliser ces métiers pour conduire une réforme à moindre coût. Ce dispositif - dans la continuité des emplois précaires - ne relève que du traitement du chômage et non pas de la fonction affichée : aide à l'intégration des enfants handicapés. Un beau gâchis !

De leur côté, Colombe Brossel et Véronique Dubarry, adjointes au maire de Paris, chargées respectivement de la vie scolaire et des personnes en situation de handicap, ont adressé, le 4 septembre, un courrier à Patrick Gérard, recteur de l'Académie de Paris : se réjouissant que l'État soit revenu sur sa décision, elles constatent néanmoins que des postes d'AVS et d'EVS (emplois vie scolaire) ne sont pas pourvus dans certaines écoles à la rentrée. Un nouvel effet d'annonce gouvernementale ?

SPÉCIAL FILLE

Qui dit vacances, dit cahier de vacances. Et là, surprise du début de l'été, une nouveauté : un cahier *Hachette Éducation Spécial fille* ! Ainsi les additions côtoient la seule problématique

qui nous intéresse : comment faire des chignons ? Les soustractions collent aux fiches cuisines, et la rubrique *Ce super look* va nous aider à résoudre cet épineux problème du jean trop court. De leur côté, les garçons partent à l'aventure... La communication sur ce produit nous éclaire : « *Composée de 50 % de révisions et 50 % de jeux, cette collection propose aussi des activités purement ludiques adaptées aux centres d'intérêt de chacun* ». Au secours Simone de Beauvoir, Benoîte Groult, revenez !

BÉNISTI, LE RETOUR

Selon le *Nouvel Observateur* du 10 juin 2009, Jacques-Alain Benisti, député-maire (UMP) de Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), rendu célèbre pour avoir proposé de dépister les enfants de trois ans, s'est déclaré « *attaché à ce que les mineurs de 13 ans soient fichés* », dans le cadre d'un colloque sur la sécurité organisé par Jean-François Copé. Ce même Jean-François Copé qui estime que la vidéo-surveillance était un « *outil fantastique* » : « *À Meaux, tout est vidéosurveillé. Je demande aux gens de sourire parce qu'ils sont filmés* ».

Invité, le bâtonnier de Paris, M^e Christian Charrière-Bournazel, a émis des réserves sur des lois votées par l'actuelle majorité (peine-plancher, rétention de sécurité...). « *Des lois d'emportement* », a-t-il jugé.

JUMELAGE MUSÉES-CENTRES DE LOISIRS

La Ville de Paris annonce la mise en place d'un jumelage entre les centres de loisirs et les musées municipaux (musée d'Art moderne, Cernuschi, Carnavalet, Bourdelle, Petit Palais...). L'objectif est de familiariser les enfants avec le lieu muséal, mais aussi « *de leur proposer la*

réalisation de créations collectives à partir des œuvres exposées ». L'opération sera conclue en fin d'année par une exposition dans un musée partenaire, ce qui permettra aussi d'accueillir des familles parfois peu habituées à fréquenter les musées. Une initiative intéressante : demandez si votre école est inscrite dans leur dispositif.

DÉSObÉISSEURS

Le 17 septembre, Erwan Redon, enseignant « désobéisseur », passait devant une commission disciplinaire à l'Inspection de l'Académie des Bouches-du-Rhône. Sud-Éducation s'indigne de la parodie de justice qui a prévalu lors de ce « procès », notamment la confusion liée au fait que l'inspecteur était à la fois juge et partie, puisqu'il présidait la séance ¹.

L'Éducation nationale a pourtant vu un certain nombre de ses sanctions annulées par des tribunaux administratifs, mais Luc Chatel n'en a cure : « *Le concept même de désobéissance me paraît incompatible avec la notion d'éducation. Un fonctionnaire met en œuvre les directives du gouvernement.* » Il ferait bien de relire, comme le suggère le Canard enchaîné, le texte de Nicolas Sarkozy (Ensemble, XO Éditions, 2007) : « *Je veux dire aux enseignants qu'on ne fera pas l'école sans eux. (...) Je veux qu'ils aient la liberté de leur méthode d'enseignement plutôt que de se plier à la nième circulaire du nième ministre de l'Éducation nationale. Je veux pour eux l'autonomie qui seule leur permettra de s'adapter à leurs élèves, à leur région, à leur environnement* ». Une volonté respectée à la lettre par Erwan Redon et ses collègues.

1 Comme dans les conseils de discipline – les enseignants sont alors moins prompts à dénoncer cette aberration.



NOUVEAU SYNDICAT LYCÉEN

Tristan Sadeghi, lycéen qui a défrayé la chronique au printemps, le proviseur de Maurice Ravel refusant de l'inscrire en terminale, a annoncé la création d'un nouveau syndicat lycéen, Force lycéenne. Soutenus par Sud-Éducation, les nouveaux syndicalistes jugent l'UNL et la Fidl pas assez efficaces, trop timorés, trop portés sur la course aux adhérents. « *Nous préférons avoir 100 adhérents actifs que 10 000 qui ne font rien* ».

<http://forcelyceenne.discutforum.co>

L'ANPE RECRUTE... DES INSTITS !

Au Raincy (Seine-Saint-Denis), on recrute des « instituteurs » remplaçants (bac+3) en CDD 5 mois, à 8,71 € de l'heure. Dans l'enseignement spécialisé pour jeunes handicapés, on propose un CDD de 3 mois. Des proviseurs de Moselle s'adressent directement à l'Anpe pour remplacer des professeurs de philosophie. Ou encore des conseillers d'orientation psychologues en CDD 4 mois. La liste n'est pas exhaustive. Des annonces de ce type ont aussi fleuri à Nîmes, au Mans, dans l'Oise... Le nou-

veau ministre de l'Éducation a renoncé à la création d'une Agence nationale de remplacement. Est-il pour autant décidé à recruter suffisamment de professeurs remplaçants titulaires pour mettre un coup d'arrêt à ces pratiques scandaleuses ?

CRÈME AU CHOCOLAT

Au collège de Lembeye (Pyrénées-Atlantiques), la rigolade à la cantine a dégénéré en une bataille d'eau et de crème au chocolat entre deux tables de 4^e et de 3^e. Inacceptable pour la direction du collège qui a exigé le nettoyage du réfectoire et des excuses auprès du personnel. Jusque-là, rien d'anormal. Sauf que la principale n'a pas du tout apprécié le sourire en coin des collégiens lors de la présentation des pardons. Le soir même, elle a téléphoné aux parents en leur indiquant que leur enfant serait exclu quatre jours, du mercredi 24 au lundi 29 juin. Une sanction disproportionnée, estime Anne Fabre-Ramiet, présidente de l'association Fcpe, surtout pour les jeunes privés de révision pour le brevet. La principale refusant le dialogue, les parents ont porté l'affaire devant l'inspecteur d'Académie.

RÉFORME AU LYCÉE TOILETTAGE OU REFONDATION

AU FIL DES DÉPÊCHES

LE SNPDEN APPROUVE

« Le Snpden partage l'analyse de Richard Descoings sur la nécessité de faire évoluer la situation actuelle du lycée, objet d'une forte attente de notre société ». Dans un communiqué, le premier syndicat de chefs d'établissement énumère les points d'accord avec le rapport sur la réforme du lycée remis par R Descoings. Mais il reste sceptique sur la volonté gouvernementale de les réaliser. « Le Snpden prend acte des préconisations adressées au gouvernement sur la mise en place d'une concertation réelle des partenaires. Il souhaite cependant que cette consultation, qui ferait suite à une longue lignée, puisse enfin déboucher sur les évolutions nécessaires et maintenant urgentes ».

CARTE D'ÉLECTEUR

L'UNL, premier syndicat lycéen, demande que le droit de vote soit accordé à partir de 16 ans, « pour nous faire entendre de cette société qui semble ne pas vouloir de nous ». L'UNL demande aussi « des contenus et des pratiques pour une nouvelle vague de démocratisation du lycée, un lycée (...) qui soit aussi un véritable lieu de vie, d'apprentissage de la citoyenneté et d'intégration ». Cela passe par « la mise en place d'un véritable service public d'orientation ainsi que la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans ».

CHÔMAGE DES JEUNES

Selon le Figaro du 21 mars 2009, le nombre de jeunes inscrits au chômage dans des quartiers défavorisés classés parmi les 700 zones urbaines sensibles (ZUS) a progressé de 57,2 % entre janvier 2008 et janvier 2009, et doublé (+104 %) pour les diplômés bac+3 et plus. Les ZUS sont des quartiers retenus par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville. Ils sont caractérisés par un fort déséquilibre entre l'habitat et l'emploi. Le surchômage (environ 40 % parmi les jeunes, selon le chiffre couramment retenu) et la pauvreté sont un lot commun, avec la mauvaise santé, les difficultés scolaires et de nombreux faits de délinquance.

Lifting du lycée général classique ou réforme en profondeur intégrant les voies technologique et professionnelle? La question est éminemment politique. L'avenir de la société implique d'investir dans la formation des jeunes au plus haut niveau. La crise sociale et économique actuelle ne fait que renforcer cette exigence.

La réforme du lycée une chance, historique, à saisir. Mais il y faut du courage politique, car il s'agit de choisir entre deux visions radicalement opposées: la sélection d'une élite intellectuelle et sociale par la voie générale ou la démocratisation, qui suppose de repenser les savoirs à acquérir, et les méthodes, pour accueillir et former tous les jeunes lycéens - tels qu'ils sont et non tels qu'on les voudrait.

Quels sont les échecs du lycée? À l'issue du collège, le lycée entérine le tri social par l'orientation dans les différentes voies. La sélection par défaut conduit à un taux de redoublement en fin de seconde particulièrement élevé (entre 15 et 25 % selon les filières et les établissements). La pédagogie et les modes d'évaluation rétrogrades privent les lycéens de la conquête de l'autonomie dans le travail, nécessaire pour réussir dans le supérieur. D'où des taux d'échec et d'abandon catastrophiques dans l'ensei-

gnement supérieur, où l'inégalité sociale se prolonge, s'accroît même.

Il faudra aussi poser la question des grandes écoles et de l'université dans une perspective de démocratisation... et de clarté dans les modalités d'affectation post-bac.

DES ENJEUX MAJEURS

Luc Chatel déclare vouloir réduire le caractère inégalitaire du lycée. Le lycée consacre en effet la ségrégation sociale par la répartition des élèves entre lycée professionnel, lycée technologique et lycée général, voire au sein même de la voie générale. Trop souvent le choix d'orientation s'effectue sur la base des préjugés des enseignants, des conseillers et des parents, intégrés ou subis in fine par les élèves. Chacun le sait, l'orientation se fait souvent par l'échec.

Pour la Fcpe, le principe « tous les

RAPPORT DESCOINGS

Alors qu'il considère qu'il faudrait réformer en profondeur la voie générale pour y intégrer la voie technologique et y scolariser tous les jeunes qui accèdent à l'enseignement supérieur du secondaire, Richard Descoings, pour des questions de rapport de force, n'ose pas le préconiser. Dommage!

« Ma conviction à ce stade de ma mission est que:

- le consensus social aujourd'hui est fortement favorable au maintien de la voie générale telle qu'elle existe actuellement dans ses fondamentaux
- le consensus qu'il faudrait progressivement élaborer pour changer le premier exigera beaucoup de temps et sans doute beaucoup d'argent public
- la réforme de la formation des maîtres aujourd'hui débattue va plutôt dans le sens du maintien ou même de l'accentuation de la place de la discipline intellectuelle dans cette formation. Pour l'ensemble de ces motifs, je préconise de maintenir une voie technologique distincte de la voie générale au sein des lycées d'enseignement général et technologique. »

jeunes sont éducatibles » doit être clairement posé induisant une prise en compte large des questions des savoirs à transmettre, de la culture commune, des pédagogies et de l'éducation au choix.

Il faut effectivement avoir l'audace de choisir la perspective que nous voulons : lycée pour tous ou pour une élite, sociale, intellectuelle ? Lycée classique, napoléonien, ou lycée démocratique, égalitaire dans la continuité du collège et de l'école.

Après la période de scolarisation obligatoire, le lycée prépare à l'enseignement supérieur, général, technologique, professionnel, et à l'insertion professionnelle et sociale. Valoriser tous les bacs à égalité, c'est offrir des places dans l'enseignement supérieur dans la continuité de chaque bac alors qu'aujourd'hui les bacs généraux, bac S en tête, accèdent plus facilement aux DUT et BTS que les bacs technologiques pour lesquels ils ont été créés. Ceux-ci sont renvoyés vers l'université à laquelle ils sont encore moins bien préparés.

Depuis les années 80, dans un contexte

LA CONSULTATION DES LYCÉENS

Dans une déclaration du 25 mars 2009, les élus au conseil académique de la vie lycéenne (Cavl) de l'Académie de Paris, appréciant la volonté ministérielle de consultation des lycéens, demandant « aux proviseurs qu'ils prennent très au sérieux cette consultation et la réalisent dans leur établissement avec le plus d'application possible, selon les règles de l'art ». Ils affirment néanmoins qu'ils resteront « vigilants pour que les propositions émises par les lycéens ne soient pas détournées pour cautionner une réforme qui [leur] apparaîtrait inadaptée. ». Ils concluent par une mise en garde au ministre de l'Éducation nationale : « Si le temps des stylos et des débats est enfin venu, celui des banderoles et des slogans n'est pas si loin ».



de massification, la démocratisation du lycée prolonge celle du collège. Il faut définir un socle culturel commun à tous les jeunes avant la différenciation des voies, avant les spécialisations au cours du cycle terminal et de l'enseignement supérieur. N'en déplaise à tous les réactionnaires et les conservateurs de droite comme de gauche.

CONSENSUS MOU

Sous la pression de la mobilisation des lycéens et des résistances des enseignants, Xavier Darcos a été contraint de reporter la réforme - réforme bien éloignée des objectifs fixés par le recteur Gaudemar, et adossée à une suppression massive de postes, totalement incompatible. Le rapport Descoings (ainsi que le rapport du député Benoist Apparu), au-delà du diagnostic voire des intentions souvent partagés, se révèle finalement assez creux : des préconisations réduites à un catalogue consensuel mou des idées des uns et des autres. La crainte des printemps lycéens ou de la reprise de mouvements de grève d'enseignants semblent tétaniser les réformateurs. Il se pourrait que l'obstacle de la réforme frontale soit contourné par le recours à des expérimentations locales. Elles sont déjà permises par la loi sur l'autonomie des EPLE, et doivent être soumises à l'appro-

AU FIL DES DÉPÊCHES

LA LIGUE DÉÇUÉ

Dans une tribune du Monde, Eric Favay, secrétaire national de la Ligue de l'enseignement, et Philippe Joutard, se déclarent déçus par le rapport Descoings : « *Richard Descoings met en garde contre le statu quo, mais l'organise de fait, puisqu'il ne préconise rien ou si peu de ce qui permettrait de refonder un lycée à la hauteur des ambitions démocratiques et des défis de notre temps. [...] Notre pays ne peut se résigner à dévorer, classer, mettre en compétition ses enfants, à les considérer comme des cœurs de cible pour le marketing ou des dangers pour la société, à les amputer, par manque d'audace de notre part, de la culture nécessaire pour vivre debout, responsables et respectés dans leur diversité* ».

LE SGEN AUSSI...

« *La démarche (...) était prometteuse, elle débouche cependant sur des propositions décevantes car trop en deçà des attentes.* » Le Sgen-Cfdt cite par exemple « *le maintien en l'état ou presque des voies et filières... significatif de l'état d'esprit du rapport... Pas de changements pour le baccalauréat, si ce n'est quelques modifications de coefficients... L'accompagnement tant réclamé par les lycéens réduit à une orientation classique...* ».

MONUMENT EN PÉRIL

Le baccalauréat, « *monument de notre système éducatif* » selon Xavier Darcos, a-t-il atteint ses limites en termes de démocratisation ? Après les fortes hausses des années 90 et une stagnation depuis 1995, la part des bacheliers d'une génération a, fait unique dans un pays développé, baissé : 63,8 en 2008 contre 64,3 % en 2006.

L'APES SATISFAITE

L'association des professeurs de sciences économiques et sociales jugent le rapport positif. « *Richard Descoings confirme la nécessité de faire de l'enseignement de SES en classe de seconde, un enseignement obligatoire* », se réjouit-elle. L'Apes se félicite également des remarques sur « *les rénovations opaques des programmes* ». L'association y voit un moyen d'échapper aux pressions de certains lobbys sur l'enseignement des SES.

AU FIL DES DÉPÊCHES

ÉDUCATION & DEVENIR

Dans un Livre blanc, issu de son 25e colloque à Marseille en mars dernier. Éducation & Devenir défend l'idée du découpage semestriel, d'une semaine allégée en cours (26 h) pour y glisser des heures d'accompagnement (9 h). E & D souhaite « donner aux élèves du pouvoir sur leurs études » ce que faciliteront les modules semestriels.

www.educationetdevenir.org

LA LIGUE PROPOSE

La Ligue de l'enseignement demande la reconnaissance des activités périscolaires et associatives des jeunes. « Les projets collectifs de jeunes doivent être promus, notamment à travers le cadre éprouvé des Juniors Associations. (...) Ce dispositif permet par exemple à des lycéens de 16 ans de présider des maisons des lycéens, de gérer un budget, de mener des projets de solidarité, de citoyenneté ou de développement durable. » Des expériences que la Ligue souhaite voir reconnues dans le cursus lycéen.

INVESTIR

« La période qui va suivre la crise économique sera caractérisée par une demande sans précédent en enseignement supérieur », a annoncé Angel Gurría, secrétaire général de l'Ocde, le 8 septembre à Paris. Il présentait à la presse l'édition 2009 des Regards sur l'éducation, un ouvrage qui synthétise les travaux et les données de l'Ocde sur l'éducation.

SOCIÉTÉ MEILLEURE

Selon les experts de l'Ocde, les diplômés du secondaire sont en meilleure santé que les non-diplômés. Les diplômés du supérieur sont de meilleurs citoyens : ils s'intéressent plus à la politique et ont davantage confiance en leurs concitoyens. La durée de chômage est nettement plus faible pour les diplômés du supérieur. Revers de la médaille, l'accès au travail des sans diplôme et des salariés âgés moins diplômés devrait devenir plus difficile.

bation du conseil d'administration. Certains proviseurs utilisent cette possibilité pour mettre en place des organisations différentes de l'emploi du temps des lycéens, souvent pour faire face astucieusement à l'insuffisance des moyens. Évaluer ces tentatives, s'appuyer sur leurs résultats peut être efficace pour proposer des mesures novatrices. Mais attention, le foisonnement expérimental ne peut remplacer une réforme en profondeur avec un cadrage national intégrant les possibilités de modulation locales. La Fcpe sera vigilante face à l'énorme risque de creuser des inégalités entre établissements résultant de l'effet « chef d'établissement ».

MANQUE DE SOUFFLE

Richard Descoings précise que la réforme « ne se donne pas pour objet une

réduction des moyens des lycées » (page 13). C'est bien le moins. Mais alors qu'il forme le vœu d'une réforme en profondeur intégrant toutes les voies du lycée, il préconise, au nom d'un certain réalisme, une réforme par étapes : d'abord une rénovation séparée des voies technologique et générale, écartant donc l'enseignement professionnel (voir encadré page 10). L'ambition, c'est pour plus tard.

CONVERGENCES SUR LES DIAGNOSTICS

Cependant, il y a des points d'accord et des convergences sur les diagnostics et sur les objectifs de la réforme. « Une analyse qui se limiterait aux structures et à l'organisation serait à mon sens vouée à l'échec », dit Descoings (page 11). De même, il souligne que la reconnaissance des lycéens comme jeunes adultes est essentielle. Que

L'avis de la Fcpe

LA PÉDAGOGIE DOIT GUIDER LA RÉFORME

Pour la Fcpe, dès lors que le sens des études secondaires et que le rôle du lycée dans la société française ne font pas consensus, une réforme du lycée ne peut résulter que d'une volonté politique qui s'exercera dans la durée. Elle estime réducteur d'articuler la réforme essentiellement autour de l'orientation, dont le défaut majeur tiendrait à un déficit d'information.

La Fcpe délimite cinq thèmes à traiter : la définition du tronc commun ; le baccalauréat ; le métier enseignant ; les parcours des élèves ; la démocratie au lycée. Elle rappelle les propositions du groupe « De l'ambition pour la réforme des lycées » :

- une organisation modulaire ;
- la fusion des voies générale et technologique (ce qui ne signifie pas suppression des enseignements technologiques) ;
- la modification du baccalauréat avec l'introduction du contrôle en cours de formation, un nombre réduit d'épreuves terminales et une « épreuve intégrée représentative du parcours de l'élève » ;
- la définition des modules (pluridisciplinaires, interdisciplinaires ou disciplinaires) par des connaissances et des compétences à acquérir ;
- un temps d'accompagnement prévu dans les emplois du temps avec deux objectifs : l'élaboration du parcours personnel et le suivi des apprentissages réalisés ;
- l'intégration dans les missions et le service des enseignants de l'accompagnement des élèves, du travail en équipe et de la participation au pilotage de l'établissement ;
- la limitation de l'horaire de cours des élèves pour accorder du temps à la formation et l'insertion du futur citoyen (travail personnel, vie associative, relations entre pairs, entre jeunes et adultes, l'apprentissage démocratique...);
- la redéfinition des instances collectives pour permettre la participation de tous, élèves et adultes ;
- l'autonomie des établissements va de pair avec leur mise en réseau sur un territoire donné dans une logique de complémentarité pour éviter toute concurrence.

la réforme ne peut s'imposer d'en haut et qu'elle nécessite l'échange entre tous les acteurs et des négociations, de la conception à la mise en œuvre.

DIVERGENCES SUR LES PROPOSITIONS

Les propositions nous laissent souvent sur notre faim, une impression de demi-mesure. Ainsi, les modalités d'organisation des enseignements et d'accompagnement sont questionnées, mais ne sont pas traitées au fond. De même que la place des disciplines, du tronc commun et des options. Le service et le statut des enseignants ne font pas l'objet de propositions novatrices alors que c'est une clé centrale de la réforme. L'aménagement du temps des lycéens, l'organisation de l'année scolaire, de la semaine, de la journée n'est pas abordée sérieusement. Descoings reprend même à son compte une affirmation d'enseignants, considérant que l'organisation en semestre n'a pas fait ses preuves à l'université. Qu'en savent-ils ? Sur les modes d'évaluation, Descoings ne pose pas vraiment la question du baccalauréat et de sa nécessaire évolution.

Le texte de R. Descoings élimine tout le processus de « formation au choix » qui aurait dû être mis en place dès la classe de 5^e - pour lui substituer une information en 3^e, « une présentation des voies de formation au lycée » (page 37). L'orientation ne se réduit pas à un problème d'accès à l'information.

LE LYCÉE PRO, L'ÉTERNEL OUBLIÉ

Et surtout, le lycée professionnel, bien qu'annoncé comme faisant partie du sujet, n'est nullement intégré dans les propositions et le statu quo de l'organisation en voies et filières affaiblit considérablement la portée et même la réalisation de certaines propositions sur la culture commune, l'orientation, et conduit au maintien de la hiérarchisation des voies. Quant à l'enseignement professionnel, le grand oublié, faut-il considérer que la réforme du bac pro et la suppression des BEP constituent l'alpha et l'oméga des ambitions du gouvernement pour cette voie ? Pourtant, le vivre ensemble construit par la sectori-

sation des collègues ne peut se consolider que par le développement de lycées polyvalents, polyvalents.

Le calendrier proposé, une réformette en 2010 dans l'attente d'une éventuelle refondation ultérieure, est incompatible avec une réforme ambitieuse. Il est à revoir. La Fcpe l'a toujours dit : il faut se donner du temps, associer les niveaux collège et université à la définition de la réforme et organiser une concertation multilatérale, entre tous les partenaires, y compris les régions, responsables des lycées.

LES QUESTIONS INCONTOURNABLES

Pour réussir la réforme pédagogique ambitieuse que nous voulons, pour avancer dans la voie de la refondation du lycée, intégrant, fusionnant les différentes voies du lycée, vers un lycée polyvalent, il est indispensable de traiter différents sujets :

- le contenu des enseignements, le tronc commun, les modules et les parcours de formation : la culture commune, l'exploration et la diversification ;
- les pratiques pédagogiques, l'organisation du temps du lycéen : cours magistraux, TPE, travail en groupe, travail personnel, temps d'accompagnement, parcours... ;

AU FIL DES DÉPÊCHES

DÉPENSES ÉDUCATIVES

La France a diminué sa dépense et se situe maintenant légèrement en dessous de la moyenne des pays de l'Ocde avec 5,9% du PIB (moyenne OCDE 6,1%). En France, ce qui fait baisser la dépense c'est à la fois le niveau de salaire des enseignants et le nombre d'élèves par classe.

LE SYSTÈME FRANÇAIS

Le système éducatif français se caractérise, selon Bernard Hugonnier, par ses inégalités sociales avec par exemple, de forts écarts de niveau entre autochtones et allochtones. Pourtant l'enquête PISA a montré que les systèmes éducatifs les plus performants sont aussi ceux où les inégalités sont les plus faibles. Un niveau lui semble faible dans l'école française : l'école élémentaire. Alors que la maternelle est un des points forts du système.

Union nationale des lycéens

UN STATUT LYCÉEN

L'UNL plaide depuis des années pour une réforme en profondeur du lycée. Pour l'organisation lycéenne, la réforme est aussi une occasion historique d'avancer pour une véritable reconnaissance sociale des lycéens. « Nous avons toujours fait le choix de permettre une égalité effective des lycéens face à l'éducation et c'est aujourd'hui ce que doit permettre une réforme vraiment ambitieuse du lycée. Parce qu'en tant qu'élément clé de l'enseignement secondaire, celui-ci doit être celui de la réussite, de l'épanouissement et de l'émancipation de tous ».

Nombre des mesures proposées par l'UNL s'inscrivent en conséquence dans le combat global pour le statut lycéen. Dans ce but, elle développe ses propositions selon sept axes : révolution pédagogique et nouveau bac, orientation, questions de société, démocratie lycéenne, droits lycéens, vie lycéenne et enfin santé lycéenne. Fidèle à l'objectif de changer l'école pour changer la société, elle considère que la reconnaissance du statut lycéen doit intervenir dans toute réforme du lycée.

Dossier complet sur www.unl-fr.org

ÉTUDES RENTABLES

L'Ocde s'est attaché à calculer ce que peuvent rapporter des études supérieures au diplômé et à la société. Selon l'OCDE, un homme diplômé de l'enseignement supérieur bénéficiera d'un avantage salarial cumulé tout au long de sa vie de 186 000 \$ par rapport à celui d'un diplômé du secondaire. Pour les femmes, le salaire cumulé est de 134 000 \$ seulement. Le salaire masculin varie de 74 000 en Turquie à 367 000 aux Etats-Unis. Dans certains pays, l'écart entre hommes et femmes est minime, comme en Australie ou en Turquie, dans d'autres il va du simple au double, relevant l'absence de parité, comme en Italie. Compte tenu du coût des études, le bénéfice cumulé est de 82 000 \$ pour les hommes et 52 000 \$ pour les femmes. Mais les diplômés du supérieur apportent aussi plus de contributions à la société. Le gain est de 51 000 \$ pour un homme (et 27 000 \$ pour une femme), c'est-à-dire le double des dépenses d'enseignement supérieur. Un retour sur investissement que l'on peut qualifier de très intéressant !

Photos :
la maison de la Culture
de Le Corbusier à Firminy

- le métier d'enseignant - impliquant une négociation avec les syndicats ;
- les modes d'évaluation, l'évolution du baccalauréat (introduction de validation en cours de formation) ;
- l'orientation et l'autonomie, la préparation à la poursuite des études, qui se construisent pas à pas, du collège à l'enseignement supérieur, les stages en entreprise pour tous (charte à élaborer) ;
- le statut des lycéens, la maison des lycéens : démocratie lycéenne, apprentissage de la citoyenneté. Les lycéens sont de jeunes adultes à qui il faut faire confiance et donner des responsabilités (conseil d'administration, conseil de la vie lycéenne) ;
- la maison des parents (co-éducation) ;
- la concertation avec les régions, responsables des lycées et du schéma régional des formations : conception, architecture, aménagement des espaces des lycées en fonction des objectifs.

L'ALTERNATIVE

La réforme du lycée est une question de société, une question politique centrale. Les politiques doivent prendre leurs responsabilités, au lieu de suivre l'opinion publique. Elle doit apporter des réponses aux questions soulevées dans des diagnostics relativement partagés.

Elle est, à l'évidence, à relier à celle du collège, de sa rénovation pédagogique pour en faire véritablement un collège pour tous, et à celle de l'université, en particulier du 1er cycle.

Sans oublier celle de l'école, car il faudra bien remettre le fil sur le métier après les dégâts de la période Darcos. L'alternative est claire : une école publique plus démocratique, plus égalitaire, de la maternelle à l'université ou un tri social plus précoce. Qui n'avance pas recule ! C'est un choix majeur. Qui implique courage, lucidité, et accompagnement des acteurs.

Françoise Brugière et Michel Sangam



Lors du colloque organisé le 10 janvier au lycée Henri IV, les intervenants (1), tous acteurs de l'éducation, se sont penchés sur un aspect peu étudié de l'enseignement secondaire, le travail des lycéens.

Principaux extraits du débat, animé par Gérard Moreau, secrétaire général de l'AFAE (2)

TRAVAIL = RÉUSSITE ?

Pour Anne Barrère, tout le monde semble croire qu'il y a une équivalence entre le travail fourni et la réussite. Cela est vrai pour les « *bosseurs* » comme pour les « *touristes* », mais pas pour les « *forçats* » qui travaillent plus qu'ils ne réussissent ni pour les « *fumistes* » qui semblent ne pas travailler et pourtant réussissent. Travailler, c'est se mettre en règle avec l'institution. « *Je m'y mets (demain) !* », en fonction de ce que je pense obtenir, mais je m'y mets le plus tard possible et le moins possible. Il convient de distinguer la réticence au travail qui se traduit par le décrochage ou l'absentéisme plus ou moins perlé de la résistance au travail qui conduit à un projet alternatif. Ne pas travailler permet de se cacher. S'y mettre, c'est risquer l'échec...

Les adultes ne sont pas sûrs de savoir dire « à quoi sert le travail », ni d'ailleurs quelle est la bonne unité de mesure du travail, ajoute M^{me} Villatte.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le travail du lycéen le prépare-t-il à l'enseignement supérieur ? Roger-François Gauthier considère que, face à des programmes surchargés, qu'ils ne sont pas sûrs de boucler, les enseignants sont en tension entre la transmission de connaissances demandées et la préparation des épreuves. Les travaux personnels encadrés (TPE) sont une sorte de cheval de Troie face à l'incapacité à faire évoluer la façon de travailler au lycée. Avec les TPE, une dose de travail oral, de recherche documentaire, de travail en groupe est introduite. Mais cette approche est sans cesse remise en cause par ceux qui prônent une évaluation traditionnelle où seul le travail écrit, personnel, en classe, en temps limité, a une valeur.

Se pose-t-on les bonnes questions ? Quelles sont les compétences du lycéen que tel ou tel travail permet de développer ? N'y a-t-il pas un curriculum caché pour reprendre une expression de Pierre Bourdieu, ces mots dont le sens n'est jamais explicité comme dissertation, problématique... ? A l'université, les professeurs disent : « *Ils (les étudiants) ne savent pas lire, ne lisent pas, ne savent pas travailler collectivement ni (in) gérer la documentation...* ». Quel travail du lycéen développe les compétences requises dans l'enseignement supérieur ? Ne pourrait-on pas diversifier et proposer des travaux preuves de connaissances et d'autres preuves de compétences ? Le travail en classe, d'écoute, d'expression orale et le travail à la maison n'ont pas de valeur probante ou sont soupçonnés de tous les maux.

UN MYTHE

Le travail régulier est un mythe, assène Noëlle Villatte. Les élèves ne travaillent que pour le contrôle qui valorisera leur travail. L'école doit apprendre à travailler mais les enseignants n'ont pas appris à faire travailler les élèves. Structurellement, ils ne se coordonnent pas pour répartir la masse de travail. Les méthodes sportives d'entraînement différencié pourraient les inspirer, suggère Patrick Rayou.

Et Patrice Corre, proviseur de Henri IV, de conclure : quelle est la différence entre un cours en classe et un cours sur Internet ? Les interactions entre pairs, l'échange, la construction collective. En classe, la mixité scolaire stimule.

Françoise Brugière

(1) Patrick Rayou, professeur des universités en Sciences de l'éducation ; Roger-François Gauthier, IGAENR (inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) ; Noëlle Villatte, proviseure du lycée la Bruyère à Versailles ; Anne Barrère, sociologue de l'éducation

(2) Association Française des Administrateurs de l'Éducation

AU FIL DES DÉPÊCHES

SOIS AUTONOME

« *L'autonomie ne se décrète pas ! Comment donc s'y prendre pour aider l'élève à être son propre recours* », écrit la rédaction de la revue Échanger, dans son numéro 86. « *Former vraiment à l'autonomie nécessite d'investir tout autant d'énergie à construire des situations formatives qu'à organiser leur disparition* ». C'est ce que montrent les témoignages recueillis à l'école, mais aussi au collège et au lycée. Ainsi A Billon, T Rousseau et C Blot montrent comment ils travaillent les transitions entre école, et collège. A Stoessel apprend à utiliser un moteur de recherche.

PAS COOL

Comment les lycéens étrangers perçoivent-ils le lycée français ? Le Monde, grâce à l'association AFS Vivre sans frontières, a interrogé de jeunes étrangers qui offrent un rare florilège des faiblesses de notre lycée. « *Ce qui m'a le plus choquée, c'est le cloisonnement entre les filières* », écrit une Finlandaise. « *Les élèves restent toute l'année dans la même classe avec les mêmes professeurs* ». Sabrina, une américaine, juge les horaires trop chargés.

BRUIT

Le conseil régional a lancé au 1^{er} semestre 2009 une campagne Écoute ton lycée, d'information sur les nuisances liées au bruit, dans 20 lycées franciliens. Au lycée professionnel Chennevière-Malézieux (12^e), les lycéens ont ainsi pu mesurer le nombre de décibels émis par leur MP3. Des mesures sont aussi effectuées dans les salles de cours, le préau. À la cantine, entre discussions, bruits de verres et lave-vaisselle, le volume est de 70 décibels. Dans l'un des ateliers, le niveau grimpe à 80 décibels, le seuil de danger pour les oreilles.

« *De manière générale, les jeunes écoutent la musique trop longtemps et trop fort* », confirme Valérie Rozec, du Centre d'information et de documentation sur le bruit, qui participe à cette étude pilote. Or, « *le bruit a des effets négatifs sur l'appareil auditif, mais aussi sur le sommeil, la concentration ou encore la digestion* ». Les données recueillies seront prises en compte dans les projets de rénovation des établissements.

CAVALIER SEUL ET CONSERVATISME

AU FIL DES DÉPÊCHES

SÉNAT ET PROFESSEURS

Selon l'AFP, le Sénat a adopté un amendement soulignant le rôle des professeurs principaux dans l'orientation : « *Les enseignants exerçant dans les collèges et lycées la fonction de professeur principal participent à la mission de service public d'information et d'orientation professionnelle* ». Les sénateurs ont aussi adopté la création d'un délégué interministériel à l'orientation, chargé de rapprocher l'Onisep, le Cidj et Centre Info.

LE SNES HOSTILE

Commentant le rapport Apparu, le Snes déclare : « *Les 30 propositions sur le lycée de la mission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale (...) concentrent tout ce que les personnels combattent* ». Le syndicat cite en exemple « *le transfert de l'orientation... aux régions, la réduction du nombre d'épreuves terminales au baccalauréat... une redéfinition du métier d'enseignant* ». À la veille de la publication du rapport Apparu, le Snes avait signé avec le Snalc et d'autres organisations un communiqué hostile à la réforme du lycée.

L'UNL AU CSE

L'UNL rafle tous les sièges lycéens au Conseil supérieur de l'éducation. Une victoire historique, selon l'organisation. « *L'UNL a démontré encore une fois, que ses orientations syndicales étaient plus que majoritairement partagées par les lycéens* », écrit Lucie Bousser, sa présidente. « *Alors que le ministre s'obstine à mépriser les revendications lycéennes, la hausse de la participation au CSE démontre que les lycéens font aujourd'hui le choix de s'investir dans la définition de leur éducation aussi bien dans la rue que dans les urnes* ».

MISE EN GARDE

« *Il faut du temps pour mener à bien une vraie réforme* ». Lors de sa conférence de rentrée, Christian Chevalier, secrétaire général du Se-Unsa, a estimé qu'il n'est pas possible de mener à terme la réforme du lycée pour 2010. Il s'oppose ainsi les intentions de Luc Chatel de présenter la réforme dès octobre 2009, et pour une application programmée en 2010.

Dans un courrier adressé au ministre Luc Chatel le 28 août, le Snes, principal syndicat de l'enseignement secondaire, considère le rapport Descoings comme « une contribution au débat mais il ne s'inscrira pas dans une démarche de négociations sur une éventuelle mise en œuvre de ses préconisations ». Décryptage.

Le Snes tente de présenter certains constats ou propositions du rapporteur comme des acquis non négociables, qui seraient le « *résultat de la mobilisation des personnels et du Snes* ». Ainsi, le Snes s'accroche à la :

- « *Nécessité du maintien des trois voies de formation au lycée* (sur ce point, le Snes approuve l'opinion du rapporteur) : *les trois voies du lycée sont complémentaires et d'égale dignité et les articulations entre ces trois voies sont un élément central. Le lycée professionnel souffre d'une image dévalorisée alors qu'il permet la réussite et l'accès au bac de jeunes par des*

pratiques et méthodes différentes de celles des voies générale et technologique. » Il suffirait, pour le Snes « *d'accompagner* (la réforme) *d'une véritable volonté politique de lutter contre les usages sociaux discriminants et les représentations souvent erronées* ».

- « *Reconnaissance de la voie technologique en tant que vecteur de démocratisation.* » Est-ce à dire que le Snes abandonne la perspective de la démocratisation de la voie générale elle-même ?

NE RIEN CHANGER

« *Construction d'une véritable classe de détermination* (sic) *en seconde* » (elle

Déclaration commune sur la violence faite en ouverture du congrès national de la Fcpe : lue à la tribune le samedi 30 mai 2009, par Jean-Jacques Hazan, président national, en présence des organisations signataires : Unsa-Education, Fsu, Sgen-Cfdt, Ferc-Cgt, Unef, Fidl, Unl.



ne serait donc plus indéterminée ?) et le « cycle terminal doit offrir une plus grande diversité de parcours cohérents ce qui implique le maintien de l'organisation en voie et en séries, mais (ouf !) réinterrogées, revues, rééquilibrées ».

Ainsi, le Snes, syndicat progressiste, se positionne, sous couvert d'objectifs de démocratisation, d'élévation du niveau de formation de tous les jeunes pour une réforme... qui ne change rien fondamentalement. Le statu quo en somme ou presque.

Concernant l'organisation de l'année le Snes rejette d'autorité « la semestrialisation » sans que l'on sache bien pourquoi.

CŒUR DE MÉTIER

Et, le Snes conteste plusieurs préconisations dont :

« La conception du rapport sur l'accompagnement personnalisé, qui regroupe artificiellement des notions hétérogènes (aide au travail personnel, orientation, approfondissement, TPE...) ne tient pas compte des mécanismes d'apprentissage du lycéen ni de sa personnalité en construction. Sans compter que le texte est muet sur les personnels qui devraient assurer ces heures. Le Snes s'oppose à la volonté d'individualiser à outrance et d'externaliser le traitement des difficultés rencontrées par les élèves que semble porter cette notion. Il maintient que les difficultés des élèves doivent être traitées dans la classe, avec des personnels qualifiés (les enseignants), et des conditions de travail qui soient propices ».

Il ne vient pas à l'idée que cette nouvelle mission puisse être prise en charge par les enseignants eux-mêmes dans le cadre d'une redéfinition négociée de leur métier. Pour le Snes : « Enseigner est le cœur du métier et on ne peut confier aux enseignants des missions qui relèvent d'autres métiers que le leur. »

INTOUCHABLE BACCALURÉAT

Enfin, comme hier (ou avant-hier) pour les TPE, le Snes, au nom de la défense légitime du cadre national du

baccalauréat, s'oppose au développement du contrôle local par le contrôle en cours de formation (CCF) et le contrôle continu. Formons le vœu qu'après-demain le Snes y verra un réel progrès tout en sauvegardant le bac comme premier diplôme national universitaire.

Pour le Snes, « tous les jeunes peuvent réussir au lycée ». Mais de quel lycée parle-t-il ? Du lycée général qui conduit aux prépas, aux grandes écoles ou de tous les lycées y compris technologique et professionnel ?

Quant aux choix d'orientation des élèves, pour le Snes, ils « ne sauraient se résumer à une simple gestion des flux, ni être guidés par les seules représentations des élèves ou de leurs professeurs qui ne sont, par ailleurs pas formés à cet accompagnement ». « L'élaboration des projets des élèves doit être confiée aux personnels qualifiés que sont les conseillers d'orientations psychologues, en complémentarité avec les professeurs principaux et plus largement l'équipe pédagogique ». Il faut donc former les enseignants à cette mission.

DIVERGENCES DE FOND

Si la Fcpe est d'accord avec le Snes pour dire que la réforme ne peut être guidée, bien au contraire, par des objectifs de suppression de postes, d'économie budgétaire, et sur la nécessaire concertation entre tous les partenaires, supposant du temps donc un autre calendrier, les divergences sont manifestes sur les fondamentaux d'une réforme ambitieuse du lycée - dans la perspective de la démocratisation de la réussite de tous les jeunes et d'une élévation du niveau de formation générale de toute une classe d'âge.

La Fcpe reste bien entendu prête à débattre et à confronter les points de vue.

Pour le bénéfice de tous les jeunes.

Michel Sangam

CHANGER D'ÉCOLE PAR LA COOPÉRATION

« Que nous faut-il pour rompre avec la ségrégation scolaire, la violence des jeunes et le consumérisme des parents ? Oser penser autrement ». C'est à cette possibilité de renouveau, sérieuse, armée d'une pratique expérimentée longuement, appuyée sur des bases théoriques débattues, que nous invite le livre de Sylvain Connac, Apprendre avec les pédagogies innovantes, un ouvrage soutenu par le Café pédagogique.

Oui, on peut apprendre par la coopération et de la coopération. Oui, la démarche coopérative a à voir avec la construction des connaissances. Oui, elle transmet en même temps des valeurs sociales qui sont celles d'une société démocratique. Et Sylvain Connac, qui dispose à la fois d'une longue pratique de terrain, dans un milieu socialement défavorisé, et d'une rare capacité à confronter les apports théoriques aux faits, est bien placé pour le démontrer.

Sylvain Connac, Apprendre avec les pédagogies coopératives, Démarches et outils pour l'école, ESF, Paris, 2009

AU FIL DES DÉPÊCHES

FUITE VERS LE PUBLIC

Le Figaro confirme les premières estimations qui mentionnaient, cet été, un transfert d'élèves du privé vers le public. D'après le Quotidien, 1 100 jeunes scolarisés dans un collège privé auraient demandé un lycée public parisien, soit trois fois plus que d'habitude. Plusieurs facteurs expliquent ce mouvement: d'abord la crise, ensuite l'assouplissement de la carte scolaire, censée ouvrir de possibilités nouvelles aux familles.

CATHOLIQUE CRITIQUE

« Même si l'assouplissement de la carte scolaire semblait aller dans le bon sens, les difficultés de sa mise en œuvre posent encore beaucoup de questions quant aux possibilités réelles de choisir son établissement », a déclaré à l'AFP la direction diocésaine parisienne. Le nouveau service d'affectation en seconde a piégé les familles, estime-t-elle. « L'assouplissement annoncé de la carte scolaire a donné l'illusion aux familles de pouvoir choisir un lycée public ». La procédure a exigé des parents des décisions rapides (72 heures) alors même que les critères d'affectation changeaient, gardant pour la fin les passages du privé au public. Résultat, selon la direction diocésaine: les effectifs des lycées privés parisiens progressent de 2 %.

LYCÉE JACQUARD

Tous les lycées n'affichent pas complet. Pour preuve, le message relayé par Laure Calame, secrétaire de l'UL 19, rappelant que « le lycée Jacquard accueille en son sein une première « sciences de l'ingénieur » entièrement équipée en matériel de qualité et organise des visites sur demande tout au long de l'année avec ses professeurs. » Avis aux amateurs.

LE PRIVÉ DISCRIMINÉ

S'estimant victimes d'Affelnet, une dizaine de parents de collégiens du privé ont porté plainte devant la Halde le 17 juillet pour discrimination. « Le principe d'égalité de traitement entre tous les élèves remplissant les conditions d'inscription en classe de seconde qu'ils soient du privé ou du public comme le stipule le code de l'Éducation nationale (art. D331-39) ainsi que toutes les plaquettes d'informations remises par l'Académie de Paris n'a pas été respecté », écrivent-ils sur leur site.

Pour la 2^e année consécutive, l'affectation des élèves en 2nde a été faite selon une procédure informatisée, Affelnet - Affectation des Élèves par le NET. Même si elle constitue un progrès non négligeable par rapport à l'ancien marché aux élèves maintes fois dénoncé par la Fcpe-Paris, on est loin du compte, près de mille élèves n'étaient pas affectés fin juin.

Le bilan de la procédure d'affectation des élèves en classe de 2nde a été fait par l'Académie dès le 8 juillet: « 100 % des élèves sont affectés ». De façon plus détaillée, on nous dit aussi que 96 % des élèves admis en 2nde générale et technologique ont été affectés dès le 1^{er} tour de la procédure (contre 85 % l'année dernière) dont 83,5 % sur leur premier vœu.

Pourtant, plus de deux mois après, l'Académie n'est toujours pas en mesure de nous transmettre un bilan chiffré des affectations finalement réalisées. Par ailleurs, elle a justement omis d'évoquer les affectations dans les lycées professionnels où la situation est encore critique pour une centaine d'élèves deux semaines après la rentrée !

Par ailleurs, les dizaines de cas qui nous ont été signalés en juin et juillet, concernant des élèves issus des collèges publics, sont tous des problèmes de « mauvaises » affectations.

Les chiffres de l'Académie ne sont donc pas justes mais surtout ils ne sont que quantitatifs et ne prennent pas du tout en compte le principal: la procédure doit permettre de bien affecter chaque élève.

QU'EST-CE QU'UNE BONNE AFFECTATION ?

Risquons-nous à faire des propositions pour définir la qualité d'une affectation :

- la montée pédagogique: un enfant qui apprend le portugais au collège (ou le chinois, l'italien ou le latin...) doit pouvoir poursuivre au lycée ;
- les élèves qui ont beaucoup investi sur un domaine extrascolaire et qui ont

besoin d'intégrer une CHAM (Classe à Horaires Aménagés) doivent pouvoir le faire dès lors qu'ils justifient de cet investissement ;

- les élèves qui souhaitent suivre des options particulières telles que EPS, histoire des arts ou théâtre doivent être admis dans les structures prévues pour ces options dans la limite des places disponibles ; les places prévues pour ces options ne doivent pas être banalisées et finalement attribuées à des élèves ne suivant cet enseignement, avec à terme la disparition de l'option ;

- le lycée doit être à une distance raisonnable du domicile – une notion qui doit être précisée mais notons que les logiciels actuels savent intégrer ce paramètre.

Deux autres éléments sont à débattre :

- l'objectif de rester dans le même établissement en fin de 2nde ;
- être affecté dans un lycée dont le niveau scolaire correspond au niveau scolaire de l'élève – autrement dit le tri par les notes.

Ces deux derniers points sont évidemment majeurs et les plus problématiques. Le premier revient à nier le caractère indifférencié de la classe de 2nde générale et technologique tandis que le second est plus directement associé à la notion de mérite, un mot que nous avons beaucoup entendu cet été.

DE LA MATERNELLE AUX GRANDES ÉCOLES

Le mérite est le plus souvent présenté comme la promesse d'une récompense pour ceux qui ont de bonnes notes parce qu'ils ont bien travaillé, c'est le principe

de la carotte. Mais certains élèves sont tout aussi méritants, même si c'est moins visible sur leur bulletin de notes, pour avoir maintenu le cap malgré un accident de la vie ou pour avoir travaillé sans avoir de lieu adapté et alors que les collègues ne sont toujours pas des lieux ressource pour travailler en dehors des cours. Finalement, l'attribution de points pour les boursiers, même si elle est intéressante dans le contexte actuel, ne fait que confirmer que ce n'est pas le mérite qui compte, mais bien les notes exclusivement. Le dispositif pour les boursiers corrige à la marge et donne bonne conscience sans risquer de remettre le système en question.

Parce que le nœud est bien dans le système, c'est-à-dire dans l'enchaînement des étapes qui de la maternelle doit mener aux grandes écoles, en ligne droite en passant par la « bonne » prépa et donc par le « bon » lycée. Et même si cet objectif n'est pas strictement celui de tous, il constitue le modèle dont on cherche à se rapprocher. Un objectif qui reflète nos valeurs : de même que le PIB est la mesure de la réussite d'un pays, l'accès à des études (et donc à des postes) prestigieuses est la mesure de la réussite d'un individu. Provocateur, Séguéla a dit : « Si à cinquante ans, on n'a pas une Rolex, on a quand même raté sa vie ». Le sujet est bien le même.

En ces temps de remise en question du PIB comme seul outil de mesure, de la



consommation comme seule source du bonheur, etc., n'est-il pas urgent de réfléchir aussi aux valeurs qui sous-tendent notre système éducatif ?

LA HIÉRARCHIE DES LYCÉES EST UNE IMPASSE

Mais revenons à Affelnet An 2. Les premiers éléments transmis par l'académie lors de la présentation des résultats du 1er tour permettent d'analyser l'affectation sous d'autres angles.

Tout d'abord on voit que la hiérarchie des lycées parisiens est très marquée : 25 des lycées d'enseignement général et technologique sur 57 ont été remplis avec des élèves dont plus de neuf sur dix avaient choisi ce lycée en 1^{er} vœu, transformant de fait le 1er tour en une loterie sur le 1er vœu. Beaucoup d'élèves sans affectation après le 1^{er} tour étaient dans ce cas : le nombre de place dans les lycées les plus demandés est insuffisant pour satisfaire les vœux des familles. À l'opposé, des places étaient vacantes dans des lycées dont les familles concernées ne veulent pas... en raison de leur mauvaise réputation, amplifiée par les classements publiés dans les médias, alimentée par de piètres résultats au bac qui ne sont que le reflet des difficultés des élèves qui y sont affectés et pas du tout de la qualité de l'enseignement qui y est dispensé ! On tourne en rond !

Et on restera dans une impasse tant que le système ne bougera pas, puisqu'il n'est bien sûr pas possible d'augmenter indéfiniment les effectifs dans les « grands » lycées. Une solution pourtant adoptée par l'Académie en juillet pour calmer les esprits. Aujourd'hui on compte 39 élèves par classe au lycée Condorcet ; c'est ça un bon lycée ? La barre est haute pour des jeunes gens de 15 ans !

PAS ASSEZ DE PLACES DANS LES LYCÉES PARISIENS

Mais la hiérarchie des lycées n'est pas le seul paramètre : le nombre de places proposées dans les lycées en juin 2009 était inférieur au nombre d'élèves à affecter ! Pire, il correspondait tout juste au

À QUOI SERT L'INDICATEUR DES LYCÉES ?

Qui connaissait le lycée de Thizy ? Après la publication des indicateurs du lycée, voilà ce lycée propulsé par « *premier lycée de France* » par Le Figaro. Le traitement par la presse des données de la Depp montre à quel point elles sont subjectives. Le taux de réussite au bac est évidemment un outil grossier : facile d'atteindre 100 % avec des élèves ayant un bon niveau. Quant au « *taux attendu* » censé mettre en valeur l'écart entre le taux réel de reçus et celui espéré, c'est-à-dire « *l'effet établissement* », il donne aussi une version fautive de la réalité, les critères retenus pour le calculer camouflant de forts écarts de niveau scolaire. Enfin, les indicateurs ministériels sont souvent ramenés par les familles au seul taux de réussite au bac. La publication des indicateurs peut avoir l'apparence d'un geste d'information démocratique. Mais en réalité elle participe à la construction d'établissements homogènes socialement et ethniquement. C'est-à-dire à la ségrégation.

OUVRIR LES LYCÉES TOUTE L'ANNÉE

La petite phrase de Nicolas Sarkozy demandant que les lycées soient ouverts toute l'année sur leur environnement suscite de vives réactions. « *Le président de la République ignore-t-il volontairement les réalités du terrain et de la décentralisation ?* », interroge Jacques Auxiette, président de la commission Éducation de l'ARF (Association des régions de France). « *Depuis 1986, les Régions ont la responsabilité de la construction et de l'entretien des lycées et depuis la loi d'août 2004 de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration. À ce titre, il y a bien longtemps qu'elles se sont penchées sur l'ouverture des établissements sur leur environnement pour en faire de véritables lieux de vie. Ainsi les lycées que les Régions construisent aujourd'hui « des lycées de la formation tout au long de la vie », sont conçus pour accueillir en dehors des heures de cours et pendant les vacances notamment des adultes en formation... Ce n'est pas en diminuant le nombre de professeurs et en coupant les vivres des fédérations d'éducation populaire que l'on permettra aux jeunes de poursuivre des activités culturelles ou sportives le soir, pendant les week-ends ou les vacances scolaires* ».

nombre d'élèves sortant des collèges publics alors que plus de 900 dossiers issus du privé avaient aussi été déposés. Si aujourd'hui tous les élèves sont affectés en 2nde GT, c'est grâce à l'ouverture in extremis, en juillet et août, de six classes, à l'augmentation des effectifs dans les classes et surtout grâce à une évaporation des dossiers. Lassés, découragés, un nombre important de familles ont baissé les bras et ont inscrit leur enfant dans le privé. Finalement le nombre d'élèves en 2nde dans les lycées parisiens sera sans doute très proche des prévisions initiales de l'Académie avec encore des places vacantes dans certains lycées ! Sans doute la pire façon de valider des prévisions !

UNE PROCÉDURE MAL MAÎTRISÉE

Outre l'accueil des familles, peut-être meilleur que l'année dernière, mais encore tout à fait insuffisant, la procédure Affelnet n'est pas maîtrisée aujourd'hui. Les phénomènes évoqués ci-dessus auraient dû être identifiés par des simulations préalables, des tests effectués pour vérifier par exemple que la montée pédagogique pour les langues se faisait correctement (comme nous l'avons demandé à plusieurs reprises pendant le printemps), etc.

La situation est pire pour l'enseignement professionnel. La procédure ne s'est pas déroulée comme annoncée, un paramètre de proximité aurait été introduit alors que cela n'aurait pas dû être le cas. Les conséquences ne sont pas neutres et bien des situations ont dû être reprises. Aujourd'hui le conditionnel est encore de mise, l'Académie n'étant pas en mesure d'éclairer le problème.

Difficile dans ce contexte de rendre la procédure claire et lisible par tous, comme le revendique l'Académie dans son communiqué de presse !

LES HABITUDES ONT LA VIE DURE

Les familles et l'Académie ne sont pas les seuls acteurs de la procédure et les chefs d'établissement jouent un rôle important. Les principaux de collège doivent expliquer, informer les familles. Un

exercice qui n'est pas simple parce que la nouvelle procédure a fait perdre les repères et que les nouveaux ne sont pas en place, la procédure n'étant pas stabilisée. De leur côté, les proviseurs de lycée doivent inscrire les élèves et transmettre les informations au fur et à mesure à l'Académie qui, connaissant les places qui se libèrent, peut faire son travail. Là aussi, les habitudes sont tenaces et, quelle surprise à la rentrée de découvrir que certains lycées ont finalement des places vacantes en nombre ! Les proviseurs espéraient-ils ainsi pouvoir faire leur marché pendant l'été ? Comme au bon vieux temps où chaque proviseur choisissait ses élèves comme il l'entendait, en examinant le bulletin de notes bien sûr, mais aussi en s'informant de la profession des parents qui venaient se renseigner et en utilisant à sa guise tout autre critère visible ou non.

AFFELNET AN 3 :

UNE OBLIGATION DE RÉUSSITE

Le marché aux élèves a fait long feu et c'est une très bonne chose. Affelnet sera utilisé à nouveau en 2010 et les enjeux sont grands pour que la procédure d'affectation soit satisfaisante. Une procédure qui positionne les notes à une place plus raisonnable au profit de la qualité des affectations et donc de la formation des jeunes et de leur projet. Une procédure qui permette aussi de sortir de cette situation tout à fait inadmissible d'avoir à Paris des lycées de relégation dont personne ne veut !

Pour cela, des débats auront sans doute lieu dans de nombreux conseils locaux de la Fcpe parisienne ainsi qu'au niveau du conseil départemental. Et nous attendons de l'Académie qu'elle tienne sa promesse d'organiser de vraies réunions de travail pour partager un bilan et préparer Affelnet An 3.

Dominique Dupuis

1. Produit intérieur brut

2. Il n'y a aucune forme de sectorisation pour les lycées professionnels qui sont ouverts à tous les jeunes d'Île-de-France.

Au mois de juin se multiplient les procédures d'orientation. À l'issue des conseils de classe, les parents peuvent faire appel des décisions prononcées. Les commissions d'appel sont – ou devraient être - l'occasion pour les jeunes de défendre leur projet

C'est aussi l'un des rares lieux institutionnels où la parole des parents a le même poids que celle des enseignants et de l'administration : on vote souvent dans les commissions d'appel. Les représentants de la Fcpe - une centaine - s'efforcent toujours de défendre l'intérêt des élèves.

Cette année, l'ambiance des commissions était plutôt conviviale, sérieuse et à l'écoute. Il y a quand même quelques commissions désagréables, certains membres ne supportant pas que les parents ne soient pas d'accord avec eux. Les familles reçues en font même parfois les frais. Cette année le lycée technologique et professionnel Émile Dubois s'est distingué par sa sévérité : sur 33 dossiers, seules 3 familles ont eu gain de cause. Des lycées prestigieux passaient dans cette commission : un motif suffisant pour saquer les élèves concernés ? La commission traitant les appels de fin de 6^e-4^e à Ronsard a été aussi mal notée...

FLAMBÉE EN 2^{NDE}

Le nombre d'appels en 2^{nde} a flambé, plus de 120 cas supplémentaires par rapport à l'an dernier. Par contre, on note une forte baisse en fin de 3^e. Pour ces deux niveaux, le taux de satisfaction des familles a diminué : pour les 2^{nde}, 42 % contre 47 % l'an dernier ; pour les 3^e, 43 % contre 55 % l'an dernier. La baisse du nombre d'appels en 3^e serait-elle un effet du bac pro en 3 ans ? Les conseils de classe persuaderaient-ils les familles des élèves un peu « limite » ?

On constate encore une fois la difficulté, voire l'impossibilité du dialogue sur l'orientation entre les familles et les chefs d'établissement. Et encore et toujours, des dossiers mal constitués (pas de bulletins, profs principaux absents...).

ORIENTATION SANCTION

Il est regrettable que les professeurs rapporteurs présentent encore l'orientation ou le redoublement comme une sanction, et non comme un choix pédagogique compris et partagé par le jeune et sa famille. Il est à remarquer que ce sont souvent les établissements les plus exigeants qui ont le plus d'appels. La hiérarchie des lycées n'existe pas seulement au moment des affectations en 2^{nde}, mais aussi à sa sortie avec des orientations imposées et non discutées et peut-être pas toujours justifiées – par exemple, quand le redoublement est possible et qu'il n'est pas proposé (recommandation de la hiérarchie de diminuer le nombre de redoublements ?).

PASSIVITÉ DES COP

Les progrès constatés ces dernières années ont l'air de stagner. Il y a encore des irréductibles dans les établissements qui ne proposent toujours pas de formation à l'orientation. Notons a contrario l'excellent travail sur l'orientation effectué par les collèges Utrillo et Clémenceau – unanimement salué. Ce qui ne change pas, hélas, c'est l'attitude passive de la majorité des conseillers d'orientation-psychologues, qui semblent attendre que les élèves viennent tout seuls dans leur bureau. À 14 ou 15 ans, si personne ne motive les élèves sur l'orientation, comment peuvent-ils faire de vrais choix, en toute connaissance de cause ?

Restons attentifs aux élèves et à leurs projets pendant les commissions. Soyons aussi le plus nombreux possible afin que la Fcpe reste représentée dans toutes les commissions. Et informons le plus correctement possible les familles pour qu'elles nous contactent lorsqu'elles décident de faire appel - pour que nous puissions les informer, les conseiller et les rassurer.

Nadine Dumortier

AU FIL DES DÉPÊCHES

ORIENTATION RÉVERSIBLE

Selon l'AFP, Luc Chatel a dénoncé le 9 septembre une orientation « *qui ment aux jeunes* » en les laissant aller dans des filières sans débouchés. « *Aujourd'hui, avec le système que nous avons en France, à 14 ans, on vous oriente pour la vie sans que vous ayez la possibilité de revenir en arrière, et sans que les jeunes ne soient véritablement acteurs de leur projet d'orientation* », a-t-il estimé.

ONISEP

L'Onisep (Office national d'information sur les enseignements et les professions) a développé une nouvelle plateforme « *Mon orientation en ligne* », visant à informer les élèves et à leur donner des pistes d'orientation sur Internet.

www.onisep.fr

RAPPORT SAINT-GIRONS

Remis fin juillet au ministre de l'éducation nationale, le rapport du délégué interministériel à l'orientation, Bernard Saint-Girons, sur l'orientation active s'ouvre sur une estimation assez sévère de la procédure Admission post-bac (APB). B. Saint-Girons dénonce son pilotage technocratique et ses faibles performances : depuis la généralisation d'APB, les lycéens auraient moins demandé de conseils sur leur orientation !

RÔLE DES UNIVERSITÉS

Toujours selon B. Saint-Girons, les nouvelles technologies seront mobilisées pour faciliter le dialogue avec l'enseignement supérieur, construire l'information du lycéen, mettre en évidence les savoirs acquis en dehors de l'école. Et les universités devraient pouvoir mieux diriger la procédure d'affectation.

société

LAÏCITÉ ET MIXITÉ

LA LAÏCITÉ, TOUT LE MONDE EST POUR

AU FIL DES DÉPÊCHES

MAQUILLAGE

Pour la sociologue Marie Duru-Bellat, s'exprimant dans *Libération* : « *Tant qu'on ne touche pas aux inégalités de logement, de revenus, on peut toujours parler du mérite...* ». Exemple ? « *Si on regarde une mesure emblématique comme les 30 % de boursiers en prépa, il faut rappeler qu'un enfant d'ouvrier sur deux ne parvient pas au bac. Il n'est donc pas concerné. Toute une masse d'élèves déjà sortis du système ou en difficultés sont ainsi exclus* ». Pour lutter contre les inégalités il faut s'y prendre bien en amont. Dès la maternelle. Le recul de la scolarisation des 2 ans ne va pas dans ce sens.

ÉCOLES RELIGIEUSES

Trois petits établissements scolaires musulmans viennent d'ouvrir, à Montigny-le-Bretonneux, Marseille et Toulouse. Le Monde a enquêté sur les motivations des parents. Le voile et la loi de 2004 refont surface : la possibilité de porter le voile est une des motivations pour s'inscrire dans ces établissements. Un an après l'application de cette loi, un rapport estimait qu'elle n'avait en rien écarté de l'école une partie des jeunes. Il apparaît maintenant qu'elle encourage, comme on pouvait le craindre, l'avancée du communautarisme.

PRÉNOM MUSTAPHA

« *Je pensais que ma qualité de journaliste au Monde allait enfin me préserver de mes principaux défauts : être un Arabe, avoir la peau trop basanée, être un musulman* ». Le récit de Mustapha Kessous, publié dans *Le Monde* à la demande du journal, poignant, montre à quel point l'apartheid mental est vivace, à Paris, aujourd'hui.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Selon *Le Monde* du 27 avril 2009, pour les élèves berlinois, l'instruction religieuse restera optionnelle : au terme d'un référendum populaire, l'association Pro Reli n'est pas parvenue à imposer sa revendication de faire inscrire les cours de religion au programme des écoles publiques de Berlin. Malgré l'intense publicité menée ces dernières semaines par ses partisans, 51,3 % des votants ont rejeté cette réforme, priviliégiant le maintien de leçons d'éthique obligatoires.

La grande affaire de la laïcité a longtemps été la séparation de l'Église et de l'État. Toutes les religions y voient un rempart. Seul Nicolas Sarkozy rame à contre-courant, signant par exemple avec le Vatican un accord sur les diplômes des universités catholiques.

Aujourd'hui la laïcité c'est savoir comment vivre ensemble en étant différent.

Regardez autour de vous, vous ne trouverez personne qui soit contre la laïcité. Comme personne n'est raciste. Pourtant, des drames éclatent, qui éclairent une réalité latente. Le rapt, la torture et l'assassinat d'un jeune homme juif révèlent combien l'antisémitisme conserve des racines vivaces. C'est ce racisme, d'autant plus terrible qu'il est ordinaire, que l'on croise à chaque coin de rue, au détour d'une phrase.

De même, tout le monde est pour la mixité urbaine. Pas un élu pour prétendre le contraire. Pourtant Neuilly-sur-Seine et Saint-Maur refusent d'appliquer la loi sur les logements sociaux. Pourtant la ségrégation est massive : les pauvres, les Noirs et les Arabes sont dans les banlieues. A eux les trajets interminables à l'aube et dans la nuit, les logements bruyants et trop petits, les quartiers déserts. Pourtant de nombreux Français ne supportent pas l'odeur de la cuisine africaine sur leur palier, et certains pensent que les Musulmans vont venir égorger les bons Français à la faveur d'une nuit sans lune. Mais personne ne se déclare raciste !

MIXITÉ SOCIALE ET SCOLAIRE

Séparation de l'Église et de l'État, racisme, mixité sociale, tout le monde est d'accord même si les faits démentent les déclarations. En revanche ce n'est pas si simple pour la mixité scolaire.

Il y a certes une dimension proche du racisme et du comportement de classe : comment supporter dans l'école de son enfant un voyou de banlieue, qui ne travaille pas, qui chahute, et qui, manque de pot, risque d'être noir ou Arabe ! Dans l'esprit de certains, une petite fille rose et blonde sera fatalement tabassée un jour ou l'autre par un gros mec au nez épaté.

Mais le rejet de la mixité scolaire vient aussi parfois de parents qui ne sont pas

racistes, de gauche. Car l'idée persiste qu'il serait possible à un enfant d'un milieu défavorisé de parvenir à des études brillantes. Ce fut vrai partiellement sous la III^e République, dans le cadre d'une société en plein dynamisme industriel où se créaient des emplois en abondance, et où il a été possible à des fils de paysans d'accéder au pouvoir politique et économique. C'était aussi une époque où les guerres (ou le service militaire pendant trois ans) assuraient le brassage social, intellectuel et géographique, qui apprenait à vivre ensemble. Aujourd'hui notre société rigidifiée, en crise profonde, sans perspective d'avenir, ne laisse plus passer que quelques exceptions brandies comme des trophées de chasse empaillés (naturalisés, dans les deux sens du mot).

LES TEMPS MODERNES¹ EN 6^e

Aujourd'hui de nombreux jeunes avocats, médecins, architectes sont au chômage, en même temps que les métiers de l'enseignement et de la recherche subissent une dépréciation monétaire et morale. Le diplôme ne garantit plus un emploi.

Alors, on se tourne vers l'Eldorado des Grandes écoles, garantie d'un compte en banque fourni, d'une reconnaissance sociale et d'un beau mariage. Dès lors on met le doigt, le bras, et toute la vie de son enfant dans les rouages d'une machinerie digne des Temps Modernes : pour atteindre ces fabriques d'élites, il faut passer par une prépa, ce qui suppose d'être dans un « bon » lycée. Et pour trier les bons et les mauvais lycées, rien de mieux que les notes. D'un côté, les bons lycées avec les bons élèves, de l'autre, les mauvais lycées avec les voyous, et au milieu une zone de purgatoire intermédiaire. Qui s'étonnera que les « bons » lycées soient dans les quartiers aisés de Paris, et les « mauvais » dans les quartiers populaires ?

C'est donc dès la sixième la grande course aux bonnes notes, en général au prix d'une pression considérable sur l'enfant. Pour des notes qui peuvent être peu significatives, contestables, voire néfastes.

NOTES ET ÉLITISME

Ce système de sélection par les notes, qualifié d'élitisme républicain par ses défenseurs, repose sur l'idéologie d'une époque. Celle qui, de Jules Ferry à Lénine, croit à la notion d'élite. Élite républicaine pour les uns, avant-garde du prolétariat pour les autres. On sait où a mené la dictature du prolétariat. Mais on sait aussi que le système de l'élitisme à la française a fabriqué une caste qui dirige la France depuis un siècle et demi, constituée d'hommes, blancs, de culture catholique, issus de familles aisées de la capitale, et moulinsés par les grandes écoles.

Il a fallu les chocs extrêmes des deux guerres mondiales, où les femmes ont été appelées à prendre la place des hommes, pour qu'on leur reconnaisse une place en théorie égalitaire. La laïcité consiste à reconnaître à chacun les mêmes droits. La mixité des sexes à l'école a été un pas vers une place plus juste des femmes, et un enrichissement considérable pour tous.

LE BASTION DES GRANDES ÉCOLES

Cette caste n'a cessé de se protéger contre toute intrusion, et son bastion est le système de formation des élites, des « bons » lycées parisiens aux grandes écoles. Elle vit coupée de la réalité sociale du pays, tandis que jamais les institutions qu'ils dirigent n'ont été aussi radicalement ignorées, rejetées ou maudites.

Dès lors qu'un système ne sait plus renouveler ses élites, il entre dans sa sénescence. Notre système éducatif est une des causes majeures du blocage de notre société et de son incapacité à avoir une vision de son avenir.

Si la laïcité est ce qui permet de vivre ensemble, où en sommes nous ? Nous sommes aujourd'hui dans un monde notamment caractérisé par un extraordinaire brassage des informations, des marchandises et des populations. Il n'y a plus de frontières, le monde entier voit comment une très petite

minorité, sûre d'elle-même et arrogante, vit dans le luxe tandis que d'autres meurent de maladie et de faim par centaines de millions !

LES CLÉS DU VIVRE ENSEMBLE

La mixité sociale et la mixité scolaire sont les deux clés nécessaires pour dans le monde d'aujourd'hui. C'est en cela que la laïcité - vivre ensemble en étant différents - est un enjeu majeur pour l'avenir de notre société.

Adultes, nos enfants vivront dans un monde mené politiquement, économiquement et culturellement par l'Inde, le Brésil et la Chine, et où les pays du Sud domineront la planète. Ce basculement géopolitique s'accompagne d'un enchevêtrement de crises économiques qui se répondent en écho, et de révolutions intellectuelles fondamentales pour l'Occident, comme la relation au temps et à l'espace, ou les relations entre les êtres humains et la nature.

Dans une société où les plus grandes fortunes s'écroulent en quelques instants au gré des humeurs d'un fonctionnement aveugle, dans une société dont la culture ne permet plus de comprendre le monde, il est dérisoire de s'accrocher à un système scolaire grippé, déphasé et producteur d'inégalités sociales. Donnons aux enfants des centres ville la chance de partager la formidable énergie vitale des enfants des banlieues.

La mixité scolaire, c'est-à-dire le fait de faire vivre, étudier, jouer ensemble des filles et des garçons de niveaux intellectuels, culturels et sociaux différents (y compris porteurs de handicap) est enrichissante pour tous. Elle est indispensable.

Le premier pas à franchir, bien modeste au seuil du chemin à parcourir, est de supprimer les notes dans les critères du passage du collège au lycée. C'est ainsi qu'on réduira la hiérarchie des lycées parisiens, source de bien des maux, et qu'on pourra amorcer une évolution de l'enseignement supérieur.

Plus que jamais la clé de l'avenir est dans la laïcité : apprendre à s'enrichir de la différence des autres.

Patrick Debono

1. Les temps modernes, de Charlie Chaplin (1936)

"GREED IS GOOD"

Dans une interview publiée dans le Figaro Madame du 5 septembre Florence Noiville, écrivain et journaliste, auteur de J'ai fait HEC et je m'en excuse, fustige les filières de l'excellence. Selon elle, « les écoles de management enseignent un modèle économique périmé ou qui, du moins, a cruellement montré ses limites en matière d'emploi, d'environnement, de cohésion sociale, de bien-être au travail, et même de bien-être tout court. L'esprit des business schools, le soubassement implicite de leur enseignement, c'est « greed is good » – « l'avidité, c'est bien ». [...] Aucun enseignement de fond n'incite à s'interroger sur les finalités de l'entreprise, le bien commun. Les futurs dirigeants sortent de HEC sans repère éthique. Dans ces « écoles de l'argent », tout est axé sur la valeur, mais jamais sur les valeurs. [...] C'est étonnant comme presque personne ne semble faire le lien entre cette crise et la formation de ceux qui sont aux commandes. Les écoles de commerce sont de puissants aspirateurs de talents, mais souvent, ceux qui en sortent, non seulement ne sont pas utiles au corps social, mais parfois même lui nuisent. J'aimerais une charte déontologique dont le premier commandement serait celui des médecins : D'abord, ne pas nuire. »

J'ai fait HEC et je m'en excuse, éditions Stock.

GRIPPE A, STOP OU ENCORE

MÉDECINE SCOLAIRE

La Fcpe apprécie la volonté de Luc Chatel de tenter d'anticiper les conséquences « scolaires » de l'éventuelle pandémie de grippe A/H1N1, tout en rappelant que la grippe ne fait pas à elle seule l'actualité de la rentrée. Elle affirme qu'en cas de fermeture d'une classe ou d'une école, tous les enfants sont réputés malades et que la règle des congés et des droits d'absence doit donc s'appliquer pour tous les parents.

Concernant les cours sur Internet et à la télévision, elle indique que, si l'arrêt des cours devait se généraliser et durer plusieurs semaines, l'Éducation nationale ne pourra faire l'économie, dès la réouverture des établissements, d'un rattrapage généralisé des cours. Il ne sera pas question de faire comme si tous les élèves avaient ainsi pu effectuer des apprentissages normaux. « *Depuis quand un cours télévisé peut-il remplacer complètement l'enseignement prodigué par un professeur ?* », indique le communiqué.

La fédération s'étonne enfin que la médecine scolaire n'ait pas été contactée. Cet « oubli » ne peut s'expliquer, selon elle, que par l'insuffisance manifeste du nombre de ces personnels.

La grippe H1N1, objet de toutes les attentions des pouvoirs publics, est pour l'instant banale, avec une morbidité identique à la grippe saisonnière. S'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure tant que le virus ne mute pas, le principe de précaution reste de mise.

Le virus H1N1 est particulièrement contagieux et risque donc de toucher une population importante. Le virus peut aussi muter et devenir plus dangereux.

On comprend qu'un gouvernement face à une telle éventualité soit guidé par le principe de précaution : préparation des services hospitaliers, vaccinations, infrastructures, etc.

UN NON SENS

Mais confiner dans l'école les enfants présentant des symptômes qu'on vient de découvrir n'a pas beaucoup de sens. À moins d'un mètre de la personne contaminée, on est exposé au flux viral contaminant envoyé par les micro-particules de la respiration. Comment imaginer que, dans la cour, les couloirs, les enfants respectent cette distance ? Par ailleurs l'espace de confinement devrait régulièrement être nettoyé de fond en comble !

Fermer une classe pour trois cas ? Cela semble un non-sens au vu de la contagiosité. Pendant 7 jours à partir d'un instant "t" et la semaine suivante ? Cinq cas à "t2", on ferme encore 7 jours... On fermera ainsi plusieurs mois. Nous sommes apparemment le seul pays européen à appliquer cette mesure.

Les services préfectoraux décisionnaires risquent d'être très vite débordés. On risque de créer une véritable psychose. Sans adhérer à l'Ump, je dirai comme Bernard Debré, qu'on en fait pour l'instant beaucoup trop.

DÉSENGAGEMENT INACCEPTABLE

Le désengagement de l'État - « Les parents doivent être solidaires » - est inacceptable. On a l'impression que seuls les enfants seront concernés, mais les parents seront contaminés aussi. De plus, demander aux parents une solidarité pour garder les enfants groupés, n'a pas de sens puisqu'on reproduit le vase clos contaminant.

Quid du marasme économique si on immobilise la société ? Quel processus pour

les parents obligés de s'arrêter ? On ne peut pas imaginer, comme on l'a entendu, que la garde soit prise sur le quota de vacances des parents. Ne faudrait-il pas envisager un arrêt de travail spécifique pandémie ?

Deux inquiétudes :

1) Lors de la conférence du Cap en juillet 2009 sur le Sida : le Pr Michel Kazatchkine, président de Onusida, a fait part de sa grande inquiétude : on ne peut déjà plus les financer les traitements rétroviraux pour les malades africains. Et ce, parce que les gouvernements des pays riches sont focalisés sur la prévention de la grippe H1N1. Sans parler du paludisme, de la tuberculose, etc.

2) Une inquiétude sourde : On met tout en place : Internet, télé, Centre national d'enseignement à distance (Cned) pour assurer l'enseignement à distance. Et, après la pandémie, ne nous dira-t-on pas qu'on a testé grandeur nature, un formidable nouveau moyen d'enseigner ? Combien de suppressions de poste à la clé ?

Hervé-Jean Le Niger

GESTES BARRIÈRE

La Fcpe-Paris, conformément aux recommandations gouvernementales de « gestes barrière », demande à ses adhérents de vérifier la mise en place dans les écoles, collèges, lycées du dispositif :

- distributeurs muraux de papier essuie-mains, alimentés en papier de façon suffisante ;
- distributeurs de savons liquides approvisionnés ;
- poubelles comportant un couvercle actionné avec une pédale ;
- masques permettant d'isoler les supposés contaminés.

UN CONGRÈS HAUTEMENT POLITIQUE

« Portique ta mère... Portique partout, justice nulle part! », a déclaré avec un grand aplomb Jean-Jacques Hazan, président de la Fcpe, en ouverture du 62^e congrès de la Fcpe. Ce congrès ponctuait une année difficile pour la Fcpe, avec des relations quasi inexistantes avec le gouvernement. Il faut remonter très loin dans l'histoire pour retrouver une politique scolaire aussi réactionnaire et destructrice.

Un bon et vrai congrès, sympathique et radieux, où la Fcpe a tourné la page du sinistre Darcos; pour mieux préparer la lutte contre son successeur - Luc Chatel, un ex de l'Oréal: il va nous maquiller tout ça en deux coups de cuillère à pot de sauce libérale. On sait déjà que sa principale mission, clairement définie, est « d'éviter que les lycéens ne soient dans la rue au moment des régionales ». Peut-être qu'il aimera davantage la Fcpe que son prédécesseur « Parce qu'elle le vaut bien! ».

UN PROMENEUR SOLITAIRE

Le congrès national a commencé, pour moi, sur les marches du métro Pigalle. Tout juste sorti de chez moi, je croise ma voisine, Cécile Blanchard, détachée à la fédération, qui rejoint le compartiment du staff de direction gare de Lyon. Rien à dire du voyage en solitaire Paris-Saint-Étienne, les quatre autres délégués de la Fcpe-Paris - Stéphanie Barbier, Nathalie Buisson, Corinne Réti et Michel Sangam - arriveront plus tard dans la soirée, responsabilités parentales et professionnelles obligent.

Dès l'arrivée à la magnifique gare kitch de Saint-Étienne, je profite du comité d'accueil du staff de direction de la Fcpe nationale. Ma tâche est de préparer l'arrivée de la délégation de Paris. Je m'en acquitte en prenant la meilleure chambre (les premiers sont les mieux servis, non?).

Samedi matin dès 8h30, après le café de l'amitié et les retrouvailles entre les affinités provinciales et autres, la délégation de Paris au grand complet assiste à l'accueil par Marc Fauraud, président de la Fcpe-Loire. Puis viennent les convives interventions des politiques locaux.

TABLE RONDE ET MAUVAISE TABLE

Avec près d'une heure de retard, commence la table ronde sur le thème de « L'évaluation des élèves et du système éducatif »; avec la participation de: Philippe Watrelot Xavier Pons et Charles Hadji. Cette table ronde fut très riche et intéressante. Dommage que la course contre la montre ait édulcoré le débat avec la salle qui s'était sérieusement vidée après trois bonnes heures de parlottes parfois répétitives.

Puis ce fut le déjeuner: « pas bon ». Je n'y reviendrai pas pour ne pas être désagréable. Mais trois jours de mauvaise bouffe, c'est dur... La révérence et l'acceptation du diktat de la société du palais du congrès avec obligation de traiter avec leur société de restauration est inadmissible: pas de salle au palais du congrès si la Fcpe n'accepte pas le « deal ». On n'est

pas grand chose... face à cette détermination libérale, qui pourrait même le congrès annuel de la Fcpe en lui imposant une bouffe dégueulasse.

LES MUST DU CONGRÈS

Un après-midi interminable avec les « must » des congrès: complément au rapport d'activité, au rapport financier, rapport de la commission contrôle des comptes, du commissaire aux comptes. Même pas endormi au fond du fauteuil, because la mauvaise bouffe...

Une petite agitation au moment de la présentation des candidats au conseil d'administration. C'est toujours amusant de voir comment certain candidat, emprunté par l'absence de « tchache », se scie complètement; alors que sur le fond il est peut-être meilleur que tous les beaux parleurs au discours vide et convenu qui parfois nous blablatent quelques vérités éculées et répétitives. L'intervention des Cdpe aurait dû être un temps fort du congrès: faute de temps elle se résuma à quelques prises de positions rapides et sans les commentaires nécessaires.

SOIRÉE FESTIVE

Je pensais ne pas revenir sur les repas, mais quand dans le programme c'est annoncé soirée festive, on est en droit d'attendre un plus, eh bien non. Il n'y avait ce soir-là rien de festif, rien de bon, rien d'agréable.

La nuit est bien méritée, avant une deuxième journée chargée. Mais pas pour tous, Michel profite de la douceur de la nuit pour mettre au point texte, motion et déclaration.

Nous sommes dimanche 31 mai, et cette journée commence comme la première avec un retard considérable. Ceux qui ont tenté de rattraper le temps perdu de la veille pendant la nuit imposent fatalement des nouveaux retards. En attendant, j'écoute la chanson d'Helmut Fritz qui répète: « ça m'énerve ». Il a raison, ça m'énerve, tous ces retards.

Souvent alors que le soleil tape fort dehors, je me demande ce que je fais là, dans ce palais des congrès entourés de conspirateurs et d'intrigants, voire de supporters de rugby du midi de la France, exubérants... Et vient la question: participer au congrès, est-ce un sacrifice ou une exigence? Pour ne pas perdre pied, je me consacre, avec Stéphanie, à la tâche que nous a confiée Sylvie Younan: couvrir le reportage photographique de l'événement.



Vers les 11 heures, une fois terminée les interventions des CDPE (déjà deux heures de retard), le conseil d'administration répond rapidement aux questions sur le rapport d'activité et le rapport financier. Puis a lieu le vote sur les rapports. Le déjeuner est égal à lui-même - « Pas bon ». En début d'après-midi, présentation et adoption du texte de l'écriture collective « *Ambition Fcpe* ». On lira dans la presse locale, le lendemain: « *La Fcpe affirme ses ambitions pour l'avenir* ».

DES COULEURS POUR L'ÉCOLE

Le texte collectif, élaboré par les militants de la Fcpe au cours de l'année 2008-2009; réuni dans un document intitulé: « *Ambitions FCPE: des couleurs pour l'école* » a été adopté par 99 % des congressistes. Ce texte, qui sera distribué aux nouveaux adhérents et aux parents d'élèves, réaffirme les principes de la Fcpe et rappelle que l'un des objectifs de l'école est d'amener l'enfant à découvrir et développer ses potentialités, et qu'elle doit lui donner les outils pour apprendre à apprendre.

Le texte pose d'abord la question du rôle des parents: des parents d'élèves actifs, membres à part entière de la communauté éducative, mais qui n'ont pas encore de statut. En conclusion, ce texte rappelle et réaffirme l'attachement de la Fcpe à une politique publique renforçant la cohésion sociale et à des moyens suffisant pour une politique d'éducation ambitieuse pour tous.

On apprend aussi que les adhésions progressent. Après une période de tassement (296 000 adhérents en 2007), il y avait 300 823 adhérents au jour du congrès. « *Merci, Darcos* », avait dit Jean-Jacques Hazan, dans son discours d'ouverture.

LE CORBUSIER

Puis arrive (toujours avec du retard) l'heure des ateliers sur la question de congrès: « *L'évaluation des élèves et du système*

éducatif ». Nous n'assisterons pas à la fin des ateliers. La délégation de Paris s'est inscrite pour la sortie organisée sur les traces des réalisations du génial architecte Le Corbusier dans la ville proche de Firminy. À quinze kilomètres de Saint-Étienne, Le Corbusier a construit son plus grand ensemble architectural en Europe (maison de la culture, église, stade, école maternelle, unité d'habitation). Une merveille, le top des questions urbaines, du design et de l'architecture. Le moment fort du congrès pour moi, certes un peu loin du trip Fcpe.

SOIRÉE DE GALA

C'est déjà l'heure de la soirée de gala. Une douche et hop! Prêt à repartir au feu. Et le dîner me direz-vous? Vous connaissez la réponse. « Pas bon » non plus la musique et le spectacle. Impossible de danser à moins d'avoir sérieusement bu. Michel et moi (les filles ont déserté) continuons malgré tout les relations publiques, et enfin un petit plaisir, à table avec les représentants du Cher, on dédicace un Liaisons laïques pour notre ami (ancien IA2 Paris), M. Moreau qui est maintenant inspecteur d'Académie chez eux.

Dernier jour de congrès, la fatigue est générale. Un dernier petit tour à la réception et à la boutique pour voir les derniers gadgets, publications, revues, dossiers, livres... La parfaite panoplie du militant Fcpe.

C'est la dernière ligne droite, et la reprise est difficile avec l'heure de retard habituelle. À toute allure, se succèdent restitution des ateliers, résultats des élections, présentation et adoption des motions. Puis Jean-Jacques Hazan se lance dans son discours de clôture. Nous n'entendrons pas la fin, la SnCF n'attend pas.

UNE GUERRE À GAGNER

Le congrès nous a montré, si besoin était, que c'est la guerre. Une guerre contre ceux qui font la guerre à l'école et les penseurs de circonstance qui confortent l'idée du chacun pour soi et d'une élite triomphante qui coûte que coûte doit passer devant en laissant sur le bord du chemin une catégorie de jeunes repoussés irrémédiablement dans l'échec dès le plus jeune âge. Une guerre qu'il faut gagner, pour l'éducation, pour la culture, pour l'art.

Dans la conclusion de son discours d'ouverture, Jean-Jacques Hazan a martelé: « *Pour gagner la guerre pour l'école publique, je suis, nous sommes, vous êtes plus déterminés et plus mobilisés que jamais... Si tout se joue à l'école, il est temps d'entendre le SOS. Ne laissons pas se creuser le fossé d'un enseignement à deux vitesses. Il est grand temps que cela change.* » C'est ce que je retiendrais, en priorité, et c'est ce qui sera sans, aucun doute, avec la réforme des lycées et la remise en état de l'école primaire, l'une des axes de l'action de la Fcpe à Paris et ailleurs.

Bernard Dubois

Portant la parole de Paris au congrès de Saint-Étienne, Michel Sangam s'est efforcé de clarifier les enjeux et de mobiliser les congressistes sur les propositions du conseil d'administration parisien. Extraits.

Le conseil départemental de Paris porte une appréciation positive sur l'activité de la fédération, plus réactive, plus claire que les années précédentes. Nous sommes presque à la hauteur du combat pour défendre et construire l'école publique dont notre société a besoin. Car on y est : ce ne sont plus des idées, des menaces : la casse du service public de l'Éducation nationale est bien en marche.

Toutes les contre-réformes ont un sens : reconfigurer l'école publique sur de nouvelles bases, en application des directives de l'Ocde ou de l'Europe libérale.

L'école du gouvernement actuel, c'est celle du dressage, de la soumission, de l'obéissance et du service minimum. La nôtre, c'est celle du service maximum d'éducation, de la responsabilité, de l'esprit critique, de l'émancipation. Leur morale et la nôtre sont inconciliables.

Non, l'éducation n'est pas une marchandise, l'école n'est pas une entreprise. L'éducation n'est pas une charge, mais un investissement pour l'avenir. Tous les enfants ont droit à une école de qualité, sur tout le territoire. Et, plus que jamais, en période de crise, nous avons besoin d'investir dans l'éducation, la formation initiale de tous les jeunes.

Face à cette offensive, nous avons en tant qu'association de parents d'élèves, une responsabilité. Nous devons contribuer à construire le front du refus. Nous devons contribuer à l'élaboration d'une alternative, à repenser l'avenir.

Depuis des mois, les mobilisations se succèdent sans autre résultat que quelques reculs partiels. Nous ne pourrions ren-

verser cette orientation qu'en préparant un mouvement de très grande ampleur.

Aussi la Fcpe-Paris propose-t-elle d'adopter un appel solennel, pour :

- tout mettre en œuvre afin d'obtenir l'abrogation des réformes Darcos-Pécresse ;
- organiser des États généraux de l'Éducation nationale, afin que l'école de demain soit définie par un travail commun des experts en science de l'éducation et de l'ensemble des experts du quotidien (parents, enseignants, élèves).

La Fcpe-Paris s'est beaucoup investie cette année dans la défense de l'enseignement professionnel, notamment dans le cadre d'une audition par une commission du Sénat. Nous réclamons :

- la suspension immédiate de la réforme de l'enseignement pro et la réouverture du dossier sur la voie professionnelle ;
- l'ouverture de négociations avec les syndicats et les fédérations de parents.

Pour terminer, un mot sur Liaisons laïques. Pour les 40 ans de la revue, née en septembre 1968, nous avons édité un numéro spécial de Liaisons laïques. N'en déplaise à Sarkozy, notre revue poursuit le combat sur la base de ses valeurs fondamentales. J'en profite pour saluer Jean-Jacques Hazan qui a été à l'initiative de la revue dans sa forme actuelle, il y a plus de dix ans.

QUATRE MOTIONS ONT ÉTÉ ADOPTÉES LE 1^{ER} JUIN À SAINT-ÉTIENNE :

1. **Sauvons les BEP** (à l'initiative de la Fcpe 75), demandant la suspension immédiate de cette réforme de l'enseignement professionnel, l'ouverture d'une véritable réflexion et négociation sur la voie professionnelle dans le cadre de la réforme des lycées et le rétablissement des BEP.
2. **Non au fichage et à la répression de la jeunesse** (à l'initiative de la Fcpe 94), demandant l'arrêt du fichage généralisé des enfants et de leurs familles et dénonçant les dérives sécuritaires à l'encontre de la jeunesse.
3. **La solidarité n'est pas un délit** (à l'initiative de la Fcpe 42), soutenant ceux qui proclament, avec Resf : « *Si la solidarité devient un délit alors, nous demandons à être poursuivis pour ce délit !* » et s'engageant à faire respecter le droit à l'éducation de tout enfant et tout jeune majeur vivant sur notre sol, quelle que soit son origine.
4. **Dès 2 ans** (à l'initiative de la Fcpe 49), rappelant que tous les enfants ont droit à l'école publique, gratuite, dès 2 ans et invitant tous les maires à inscrire les enfants dès 2 ans en école maternelle si les parents le souhaitent.

Après avoir animé le débat sur le film « Enfants, graines de délinquants » dans le cadre du congrès départemental de la Fcpe-Paris en mai dernier, Sylviane Giampino a bien voulu répondre aux questions de Liaisons laïques sur son dernier ouvrage.

Liaisons laïques: Quel rôle veut-on faire jouer à l'école dans le dépistage et la surveillance des enfants dont le comportement est problématique?

Sylviane Giampino: Encore faudrait-il se mettre d'accord sur ce que c'est un comportement problématique. Que l'école ait à veiller sur le développement des enfants n'est ni nouveau ni déplacé. Ce qui l'est est de le généraliser, avec des outils standardisés, informatisés, comme les questionnaires d'attitudes - au nom d'une scientificité épidémiologique. L'école est-elle le lieu où doivent se poser et se fier des diagnostics de troubles psychiques? On oublie que « trouble des conduites », « déficits d'attention », « hyperactivité », « opposition et provocation » sont des troubles psychiatriques répertoriés dans la classification internationale des maladies, inspirée par l'Association américaine de psychiatrie. Derrière chaque trouble, il y a un traitement préconisé. Souvent rééducatif ou médicamenteux.

Cette vision simpliste qui laisse croire que le destin d'un enfant serait inscrit dans son cerveau et dans sa personnalité dès le début de sa vie masque mal une idéologie déterministe. Aux problèmes éthiques que cela pose, s'ajoutent des problèmes de conception de ce que serait le comportement normal d'un enfant. On sait combien cela varie selon le contexte dans lequel il vit. Enfin à se dire qu'un enfant a des troubles, on se remet moins en question sur ce qu'on lui donne à vivre, dans sa famille, son école et sa société. C'est une façon de faire taire l'expression du mal-être des enfants dont la cause est parfois autre que psychologique.

LL: Toutes les études en milieu scolaire sont-elles dangereuses?

SG: Sûrement pas. L'école est le lieu de l'intelligence, ce serait idiot de renoncer à y faire avancer les connaissances. Mais certaines conditions sont incontournables que la déontologie de la recherche prévoit normalement. Notamment que parents et enseignants soient honnêtement informés et qu'ils puissent donner un consentement éclairé et sans pression. Il y a aussi des différences entre études, recherches, recherches-action. Et puis tout dépend des finalités de ces recherches. Le plus souvent les chercheurs se présentent de bonne foi et ne font pas eux-mêmes une lecture politique des enjeux pour l'avenir des enfants ou de l'école.

Si la psychologie est utile à l'école, c'est pour mieux comprendre et personnaliser, pas pour mettre en grilles et mettre en mémoire des données personnelles, de caractère ou de personnalité des enfants et des familles. De plus, les grilles de comportements doivent être simples d'utilisation et donner des résultats chiffrables. Peu à peu les normes se rigidifient, et le regard et la tolérance aux écarts s'amenuisent. Les adultes deviennent plus anxieux et les enfants le sentent. Notre motivation à écrire ce livre est d'aider à comprendre cette spirale.

PAS DE ZÉRO DE CONDUITE

LL: À propos du collectif « Pas de zéro de conduite », pouvez-vous nous rappeler comment il s'est constitué, qui y participe, pour quoi?

SG: Face aux tentatives toujours actives d'approches prédictives et normatives des difficultés des enfants, le collectif « Pas de 0 conduite pour les

enfants de 3 ans » poursuit son action depuis 2006 pour défendre une prévention non sécuritaire, prévenante, humanisante et éthique. Il fut lancé suite à la publication d'une expertise Inserm sur le « trouble des conduites chez l'enfant et l'adolescent », qui corrélait difficultés de comportement des petits et évolution vers la délinquance, pour préconiser un dépistage systématique avant 3 ans. En janvier 2006, l'appel « Pas de 0 conduite pour les enfants de trois ans » dénonce le rapport et sa récupération politique dans le projet de loi délinquance. Très vite porté par près de 200 000 signataires (professionnels, familles, chercheurs...), l'appel suscite un débat scientifique et de société d'une ampleur sans précédent.

Le gouvernement retire alors l'article sur le dépistage précoce du projet de loi prévention de la délinquance et renonce à l'idée d'un carnet de comportement dès la maternelle. Dans le même temps, la validité scientifique de l'expertise de l'Inserm est contestée par les grands noms de la pédopsychiatrie française, des pédiatres, psychologues, sociologues, épidémiologistes... Est aussi invalidée l'idée saugrenue d'une prévention de la délinquance par un dépistage prédictif. Les problèmes éthiques posés par cette approche seront également dénoncés par le Comité consultatif national d'éthique dans un avis rendu en février 2007.

FORMATAGE DES TOUT-PETITS

Et malgré tout, ça continue. Les questions de politiques et de recherche en prévention psychologique, soin et éducation, restent d'actualité: la publication en février 2007 d'une nouvelle expertise de l'Inserm sur les troubles de l'apprentissage chez l'enfant est loin de correspondre aux engagements pris.

Par ailleurs, sur le terrain, apparaissent, ici des questionnaires de comportement lors de bilans de santé en école maternelle, là, des projets de recherche intrusifs et stigmatisants sur des difficultés des enfants, ou ailleurs des programmes de formation des instituteurs et professionnels de crèche baptisés « sessions de développement des habiletés sociales » qui s'apparentent au formatage de comportement des tout-petits. Ils provoquent de vives réactions des associations de parents ou de professionnels.

L'instrumentalisation de la recherche continue à se manifester avec la mise en avant par des responsables politiques d'approches exclusivement neurobiologiques des difficultés en lecture et la promotion de thèses favorables à l'origine biologique des comportements humains se développe. Enfin, la loi votée sur la prévention de la délinquance stigmatise les enfants et les familles en difficulté psychologique ou sociale, et fragilise le travail des professionnels chargés de les aider, par exemple en remettant en question le secret professionnel.

LL: Comment la Fcpe peut-elle être vigilante ?

SG: Les parents ne doivent pas renoncer à l'exercice de leur fonction de responsabilité et de première instance de protection de leurs enfants. Depuis plusieurs années, des lois, des réformes de services, des projets dits éducatifs dévoient les services d'éducation et d'aide aux enfants, vers un contrôle des familles et une mise sous surveillance psychologique des enfants. Alors qu'au même moment, les tissus associatifs, le soutien à la parentalité, l'aide aux devoirs... se délitent. Et puis sous la même appellation, « Apprendre à mieux vivre ensemble » par exemple, on trouvera ici, des actions créatives, solidaires qui rassemblent les quartiers et l'école, et ailleurs des séances d'apprentissage d'aptitudes éducatives pour

les parents. Pourquoi ? Ce sont des orientations et des choix auxquels les associations de parents doivent participer de tout leur poids.

Reste à trouver le bon positionnement, entre naïveté et défiance. Grâce à un lien de confiance à construire, école par école, projet par projet probablement. On assiste aujourd'hui à une invalidation des familles autant que des enseignants. C'est anxiogène, et c'est un moyen de les diviser alors que, de fait, ils sont dans le même bateau, à des places différentes, certes, mais convergentes. Ils se tiennent au plus près des enfants et savent combien c'est une

illusion de croire qu'avec les enfants on pourrait faire simple, rapide, pas cher, et en masse. Ils savent bien qu'on ne doit pas trier, classer, catégoriser trop tôt les élèves et les enfants, car ils sont en train de grandir et de se transformer. On doit veiller à ce que leur futur reste ouvert.

Propos recueillis par
Françoise Brugière

1. Psychanalyste, psychologue spécialisée en prévention, fondatrice de l'A. NA. PSY.p.e. (Association nationale des psychologues pour la petite enfance). Auteur avec C. Vidal, neurobiologiste, de « Nos enfants sous haute surveillance ». Voir ci-dessous.

SANTÉ MENTALE DES ENFANTS: SUJET À HAUT RISQUE



Pas à pas, les auteurs de *Nos enfants sous haute surveillance* nous donnent les éléments de réflexion, les notions scientifiques pour décoder comment la « *prévention prévenante* » dérive vers le dépistage prédictif. La co-écriture par Catherine Vidal, neuro-biologiste et Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue en prévention et petite enfance, éclaire une confrontation critique entre une vision évolutive de l'individu et le déterminisme. Déterminisme biologique : telle zone du cerveau est responsable de telle déviance, ou génétique : « le » gène de la violence, « le » gène de la criminalité. Tout ne se joue pas avant 3 ans. Le cerveau évolue, de nouvelles connexions neuronales se créent tout au long de la vie au

gré des besoins, des stimulations, du développement de nouvelles aptitudes intellectuelles. La personnalité de l'enfant se construit dans son environnement affectif, en fonction de ses expériences et de ses apprentissages. À plusieurs reprises dans le livre, le mot « *dressage* » est utilisé pour décrire un modèle éducatif de la contention et de la conformation. Avec, pour les enfants qui ne parviendraient pas à masquer leurs émotions, le recours de plus en plus fréquent à la Ritaline. Les auteurs alertent sur les dangers du simplisme des programmes de « *développement des habiletés sociales* » et de « *contrôle des émotions* ». Ces programmes arrivent dans nos écoles apportant des solutions simples, standard à des situations souvent complexes, mais toujours uniques. Ils peuvent séduire parents et enseignants en difficulté face à des enfants surprenants. La lecture de ce livre, en écho au film « *Enfants, graine de délinquant* », devrait renforcer notre vigilance et nous donner des arguments pour protéger les enfants de ces intrusions.

Françoise Brugière

Nos enfants sous haute surveillance – Évaluations, dépistages, médicaments...
Préface d'Axel Kahn.
Éditions Albin Michel, 288 pages, 17 €

UN AFRICAIN À CHÂTEAU-D'EAU

AU FIL DES DÉPÊCHES

RADIO DE L'ÉCOLE

Une initiative originale à l'école rouge, proposée par les élèves, les enseignants et les parents d'élèves de l'école élémentaire place Jeanne d'Arc (13^e), Radio P'tis loups propose sa deuxième émission sur Internet. Avec une présentatrice, des interviews, un conte, un quiz sonore, des blagues et de l'humour et, bien sûr, de la musique avec la chorale de l'école, le tout parfaitement enregistré et monté, c'est une vraie radio à découvrir sur www.radioptisloups.fr.

CINÉMA

Indépendamment des options cinéma proposées dans quelques lycées, le cinéma est bien présent de la maternelle au lycée. En primaire, les enseignants peuvent s'inscrire dans le dispositif École et cinéma (une séance de présentation et d'inscription est organisée en début d'année scolaire), coordonné par l'Académie de Paris et l'association Enfances au cinéma. Au collège, c'est Collège au cinéma, en partenariat avec le Centre national du cinéma (CNC) qui permet aux adolescents de découvrir des films qu'ils n'iraient peut-être pas voir d'eux-mêmes. Enfin, les plus grands bénéficient du dispositif Lycéens et apprentis au cinéma, mis en place par la Région Île-de-France et dont la Fcpe est partenaire.

Pour les collégiens : www.cnc.fr

Pour les lycéens : www.acrif.org

HISTOIRE DES ARTS

L'enseignement de l'histoire des arts est institué, « obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire, du collège et du lycée (voies générale, technologique et professionnelle) ». Le programme est très ambitieux, indiquant par exemple que l'élève met en œuvre ses compétences dans le domaine des Tice, utilise diverses technologies numériques et consulte les nombreux sites consacrés aux arts. Mais il se met en place aux dépens des pratiques artistiques appelées à sortir de l'école. Le programme de collège stipule par exemple que « cette démarche ne peut (...) impliquer une pratique musicale développée pour elle-même et installée dans la durée du temps scolaire ». Ainsi, on n'apprendra plus à jouer de la flûte au collège...

Roi de la frime et de la tchatte, le héros du nouveau roman d'Alain Mabanckou trouve refuge dans l'écriture le jour où sa compagne le quitte. Plongée dans l'univers d'un écrivain en exil, entre colère et truculence.

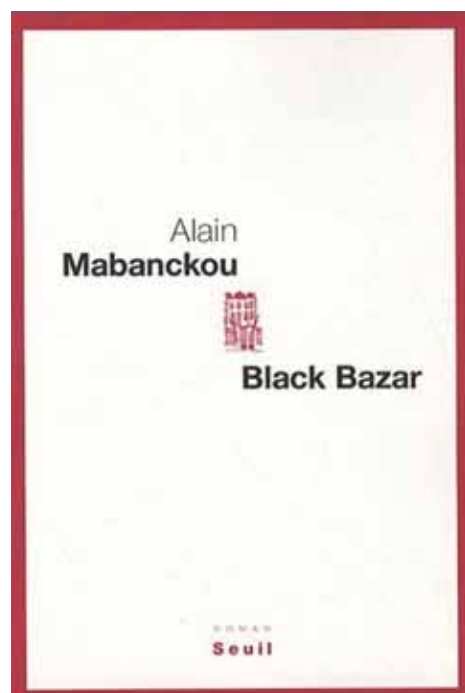
Alain Mabanckou nous offre avec Black Bazar l'histoire de Fessologue, dandy africain qui se plaît à décrypter le caractère des femmes à l'allure et au mouvement de leurs popotins.

Originaire du Congo, ce membre de la Sape, la prestigieuse Société des Ambianceurs et des Personnes Élégantes, amoureux des cols italiens à trois boutons et des chaussures Weston, voit son existence basculer le jour où sa compagne le quitte pour suivre un compatriote qui joue du tam-tam dans un groupe qui n'est pas connu en France « *y compris à Monaco et en Corse* ». Il partage désormais sa vie entre son appartement où son voisin, Hippocrate – un de ces Noirs qui ne sait pas qu'il est noir – lui rend la vie épouvantable, l'Arabe du coin – ou plutôt l'Arabe d'en face mais ce n'est pas à Fessologue « *d'opérer une révolution radicale* (dans la langue française) *en un claquement de doigts* » – et le Jip's, un bar du 1^{er} arrondissement où il descend des Pelforth avec ses amis, personnages truculents aux noms inoubliables.

DÉNÉGRIFIER LA PEAU

Mabanckou nous mène vers Château-d'Eau ou Château-Rouge, sur la ligne 4 du métro parisien, là où l'on vend des fruits et légumes et du poisson salé entre deux descentes de police avant de s'abandonner aux mains d'un coiffeur ou d'un marchand d'illusions, expert en crèmes pour se blanchir et se « *dénégrifier* » la peau. La galerie de personnages que l'on y croise compose un panorama des paradoxes et contradictions d'une Afrique on ne peut plus diversifiée.

Si certains pensent que Fessologue tape rageusement sur sa machine à écrire pour noyer son chagrin et exprimer sa colère, il entreprend en fait d'écrire le journal d'un homme révolté par la folie et le bazar ahu-



rissant du monde qui l'entoure. Black Bazar est aussi le carnet de bord d'un écrivain au travail, dont les angoisses et les interrogations emplissent la page blanche. « *Est-ce qu'un écrivain doit toujours vivre dans un autre pays et de préférence être contraint d'y vivre pour avoir des choses à écrire et permettre aux autres d'analyser l'influence de l'exil dans son écriture? Or, moi aussi, je suis loin de mon pays, je me sens en exil, est-ce que je vais passer ma vie à pleurer ça?* », dit Fessologue.

Figure majeure de la littérature francophone, Mabanckou signe ici un très bel ouvrage en épinglant, grâce à une langue riche et créative, autant les bienfaits de la colonisation, que la dette coloniale, les postures victimaires de ses compatriotes ou le communautarisme.

Anne-Charlotte Sangam

Black Bazar, Le Seuil, 2009 - 252 pages, 18 euros.

Pour la 6^e année consécutive, la Fcpe-Paris propose à ses adhérents des formations pour les aider à assumer leur rôle de représentant de la Fcpe. Bien que les thèmes soient parfois très ciblés, les séances sont ouvertes à tous les adhérents.

26 septembre 2009**ANIMATION D'UN CONSEIL LOCAL**

Public : Nouveaux responsables des conseils locaux

17 novembre 2009**CONSEILS D'ÉCOLE**

Public : Élus dans les conseils d'école (1er degré)

24 novembre 2009**CONSEILS D'ADMINISTRATION**Public : Élus dans les conseils d'administration (2nd degré)**1^{er} décembre 2009****BUDGET (COLLÈGES ET LYCÉES)**Public : Élus dans les conseils d'administration (2nd degré)**décembre (à préciser)****INTERNET****12 janvier 2010****DOTATION HORAIRE GLOBALE (COLLÈGES ET LYCÉES)**Public : Élus dans les conseils d'administration (2nd degré)**19 janvier 2010****CONSEIL DE DISCIPLINE ET VIE SCOLAIRE**

Public : Élus dans les conseils de discipline et d'administration

16 mars 2010**ORIENTATION**

Public : Délégués de classe des collèves

4 mai 2010**AFFECTATION DANS LES LYCÉES**

Public : Délégués de classe des collèves

1^{er} juin 2010**COMMISSIONS D'APPEL (2ND DEGRÉ)**

Public : Parents représentant la Fcpe dans les commissions d'appel

juin 2010 (à préciser)**PRÉPARATION DE LA RENTRÉE**

Public : Responsables et futurs responsables de conseil local

Samedi 24 octobre de 10 h à 18 h**à l'Université de Paris VIII Vincennes-St Denis****ASSISES DE LA RÉÉDUCATION**

La Fédération nationale des rééducateurs de l'éducation nationale (Fnaren) organise des

Assises de la rééducation, sur le thème :

« Aide personnalisée, aides spécialisées des Rased, pour qui ? pourquoi ?

Quelles approches aujourd'hui ? ».

Contact : fnaren@fnaren.asso.fr

Le 17 novembre,**salle Jean Dame 17 rue Léopold Bellan, Paris 2^e****PAS DE BÉBÉS À LA CONSIGNE**

Pour améliorer et développer les modes d'accueil et la scolarisation des jeunes enfants, les associations et syndicats représentant les familles, les parents d'élèves, les personnels de la petite enfance et de l'éducation ont signé une déclaration commune et appellent à une soirée-débat.

Pétition en ligne :

<http://www.pasdebebesalaconsigne.com/> .

Le plus grand salon professionnel de l'Education
(la Cité de l'éducation - Educatec - Educatice)

+

Le plus grand salon de l'Orientation des Jeunes
(ONISEP - l'Etudiant - l'Aventure des Métiers)

=



le salon européen de l'éducation



un événement de la Ligue de l'enseignement

avec le soutien du
Ministère de l'Éducation nationale
et du **Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche**

Entrée gratuite pour tous

ORGANISÉ AVEC :



DU JEUDI 19 AU DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2009

9H30-18H00 PARIS-EXPO
M PORTE DE VERSAILLES



Partenaires :



www.salon-education.org